La LIBERTÉ

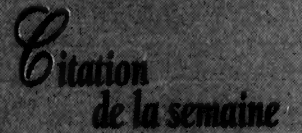
Vol. 85 n°46 • du 5 au 11 mars 1999 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Sheila Copps annonce...

Des 70 millions $ supplémentaires investis par le fédéral dans les programmes de langues officielles, 10 millions $ iront aux ententes Canada-communauté et 50 millions $ seront consacrés à l'éducation.

■ Page 6.



«On est capable nous aussi de tourner des reportages (...) sur le sexe.»

Tandis que le CRTC se questionne sur l'avenir de Radio-Canada, Louis Paquin des Productions Rivard estime que le société d'État doit donner leur place aux régions.

■ Page 5.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca



photo: Hubert Pantel

Le Chat... empoche!

Un décor époustouflant, des changements de costumes et beaucoup de mouvement, une comédie genre vaudeville: avec *Chat en poche* de Feydeau dont c'était la première mardi soir, le Cercle Molière vous en mettra plein la vue. Et ça, c'est pas une farce!



Le Salon du livre de Paris attire plus de 220 000 visiteurs ainsi que des centaines d'auteurs et d'éditeurs des quatre coins de la francophonie. Cette année, le Manitoba ne fait pas exception puisque J.R. Léveillé et Annette Saint-Pierre s'envoleront prochainement pour Paris. ■ Page 9

Rumeurs et candidats

Greg Selinger, Jon Gerrard, David Dandeneau et Gérald Clément: autant de noms qui circulent en vue des élections dans Saint-Boniface.

■ Page 3.

L'or pour Delorme

Roland Delorme est revenu de Terre-Neuve une médaille d'or au cou.

■ Page 15.

INONDATIONS 1999

Tout dépend de la météo

Des conditions météorologiques défavorables pourraient entraîner des inondations importantes le long des rivières Rouge, Assiniboine et Souris, avise le Centre de prévision des régimes fluviaux du gouvernement du Manitoba dans son premier rapport du printemps de 1999 émis le 3 mars.

La menace d'inondations est principalement attribuable aux niveaux élevés d'humidité dans le sol et à l'épaisseur de la couverture de neige dans une grande partie du bassin hydrographique de la rivière Rouge qui se trouve en territoire américain.

Les niveaux seraient cependant beaucoup moins élevés qu'en 1997, insiste le Centre de prévision. Le canal de dérivation permettrait de maintenir le niveau de l'eau à 17 pieds au centre-ville de Winnipeg, soit beaucoup plus bas que les 24,5 pieds enregistrés lors des inondations du siècle.

Du côté de l'Assiniboine, on s'attend à des crues un peu plus élevées qu'en 1997 entre Saint-Lazare et Brandon. On ne prévoit aucune inondation autour des petits ruisseaux du sud-est du Manitoba, dans l'ouest de la province, pas plus que dans la région d'Entre-les-lacs ou de Le Pas.

Le Centre de prévision des régimes fluviaux émettra de nouvelles prévisions à la fin du mois de mars.

A. C.

ÉDUCATION

Bienvenue l'Europe

Joël Marcon, Paula Harrison, Jean Loubert et Georgette Daigneault de l'école de traduction du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) ont mérité un bourse d'études d'un an pour l'Europe dans le cadre du Programme de coopération Canada-communauté européenne en matière d'éducation supérieure et de formation. Ils se rendront à Bruxelles en Belgique et à Édimbourg en Écosse.

Ce programme, géré à part égale par le gouvernement canadien et l'Union européenne, a pour but de fournir aux étudiants en traduction l'occasion de vivre et d'étudier dans un pays étranger afin d'acquérir une compétence culturelle et liguistique essentielle à la traduction. Une somme de 120 000 $ est destinée aux participants canadiens du projet, qui sont les écoles de traduction de l'Université Laval, l'Université d'Ottawa et du CUSB. Les université partenaires sont la Heriot-Watt University d'Édimbourg en Écosse, l'Institut Libre Marie Haps de Bruxelles en Belgique et la Universidad de Valladolid en Espagne.

Les quatre boursiers, qui partiront cet automne, continueront de s'inscrire au CUSB tout en suivant des cours pour un an dans leur université d'accueil. Un site Web qui offrira aux spécialistes de la langue un contenu culturel contemporain (vocabulaire spécialisé, expressions idiomatiques etc) sera créé et sera actif même après la fin du projet.

D. B.

DSFM

Parlons budget

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine prévoient se rencontrer exceptionnellement le 10 mars pour discuter De la seconde ébauche du budget 1999-2000.

La réunion extraordinaire débutera à 17 h et se déroulera dans la salle 100 du bureau divisionnaire à Lorette. Rappelons que l'administration de la DSFM a présenté aux commissaires, le 22 février, la deuxième ébauche de son budget pour l'année scolaire 1999-2000. Cette ébauche prévoyait des revenus de 27,7 millions $ et des dépenses de 30,4 millions $ pour un déficit de 2,7 millions $.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des réactions des régions présentées le 22 février, ni des revenus encore non déterminés du fédéral et des divisions scolaires cédantes. La DSFM connaîtra à la mi-mars sa part des taxes scolaires prélevées par les divisions cédantes et a jusqu'à la mi-avril pour soumettre son budget au ministère de l'Éducation du Manitoba.

A. C.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Daniel BAHUAUD** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455



ÉLECTIONS 1999

Qui sera le prochain député de Saint-Boniface?

Le décès précipité du député de Saint-Boniface, Neil Gaudry, a laissé un grand vide au sein de la communauté. Qui sera son successeur? La course aux rumeurs est partie!

Pascal DUBÉ

Greg Selinger, Jon Gerrard, David Dandeneau, Raymond Lafond et Gérald Clément: voilà autant de candidats possibles aux prochaines élections dans la circonscription de Saint-Boniface. Tous s'entendent pour dire que les choses auraient été différentes si Neil Gaudry était vivant, mais les choses étant ce qu'elles sont, tous les espoirs sont permis pour tous les partis.

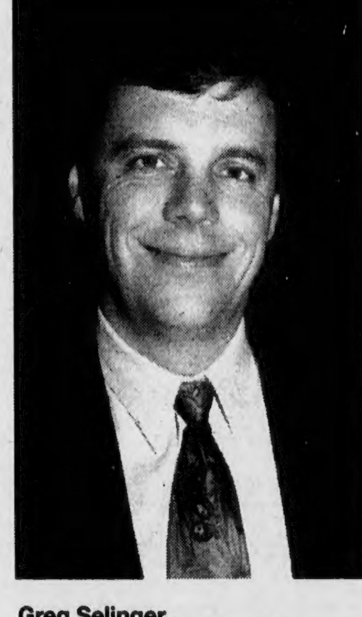
Un nom qui revient souvent dans les conversations est celui de l'ancien candidat à la mairie de Winnipeg, Greg Selinger. Le professeur en travail social de l'Université du Manitoba habite dans le quartier, est bilingue et est engagé dans la communauté. À l'extérieur de la ville pour la semaine, il a été impossible de le contacter pour confirmer ses intentions.

Mais au Nouveau parti démocratique (NDP) auquel le nom de Greg Selinger est associé, on se réjouit d'apprendre la rumeur au sujet de sa possible candidature. «Nous n'avons pas encore déterminé qui sera notre représentant dans le comté de Saint-Boniface, mais c'est certain que Greg Selinger serait un excellent candidat, affirme le chef du NPD, Gary Doer. Dans le cas où Greg Selinger ne serait pas intéressé, nous allons tout mettre en œuvre pour avoir un candidat bilingue dans Saint-Boniface.»

Du côté des libéraux, Jon Gerrard n'exclut pas la possibilité de se présenter lui-même dans Saint-Boniface. La circonscription vote traditionnellement pour le parti libéral et le nouveau chef du parti pourrait avoir de la difficulté à se faire élire dans sa propre circonscription de Lakeside. Mais ça, c'est à condition que le premier ministre utilise la carte électorale actuelle et non celle proposée par la Commission manitobaine de la division électorale le 18 décembre dernier.

Pour entrer en vigueur, les nouvelle limites électorales doivent être adoptées par le gouvernement. Rappelons que les conservateurs n'ayant pas rappelé les députés à la Législature, on ignore toujours quelle carte électorale Gary Filmon a l'intention d'utiliser pour les élections à venir.

Présentement, le ministre de l'Agriculture, Harry Enns et le chef du parti libéral, Jon Gerrard se trouvent tous deux dans la circonscription de Lakeside. Si la nouvelle carte était adoptée, Jon Gerrard pourrait présenter sa candidature dans le nouveau comté de Morris regroupant les municipalités d'Élie, La Salle et Saint-Pierre-Jolys. Quant à Lakeside, la nouvelle carte la situe plus au nord, englobant Woodlands, Saint-Laurent et Teulon.



Greg Selinger.



Archives La Liberté

Jon Gerrard.

«Il est encore trop tôt pour dire qui sera notre candidat dans Saint-Boniface, déclare Jon Gerrard. Je n'ai pas éliminé la possibilité de m'y présenter. Le décès de Neil Gaudry est encore très récent et il faut donner la chance aux personnes intéressées de se manifester.»

Le directeur du Bureau de soutien au développement du CUSB, David Dandeneau, affirme ne pas chercher activement à poser sa candidature dans Saint-Boniface. Mais il ne dément pas non plus la rumeur voulant qu'il soit un candidat intéressé à se présenter aux prochaines élections.

«Je cherche toujours à développer ma communauté et il y a deux façons de le faire: soit à l'extérieur, soit à l'intérieur du système politique, déclare David Dandeneau. Tout ce que je veux faire, c'est garder toutes les portes ouvertes. Dans un cas comme dans l'autre, je vais continuer à être engagé dans ma communauté.»

Revenant tout juste d'un voyage à l'extérieur de la ville, Raymond Lafond s'est dit surpris d'entendre que la rumeur voulait qu'il soit lui aussi un candidat potentiel. «J'ai été absent pour quelques jours et personne ne m'a parlé de cette possibilité, indique-t-il. Je ne veux pas confirmer ou dénoncer cette rumeur. Je crois qu'il est encore trop tôt pour me prononcer sur cette éventualité.»

De son côté, le sous-ministre adjoint à la Culture, Patrimoine et Citoyenneté Manitoba, Gérald Clément ne se dit pas surpris d'entendre son nom circuler pour le compte du parti conservateur, mais il dément toute intention de se présenter aux élections. «À chaque élection, les noms des personnes engagées au sein de leur communauté reviennent sur le tapis, dit-il. J'ai moi-même entendu les mêmes rumeurs que vous venez de mentionner et il y en a beaucoup d'autres. Pour ma part, je ne suis pas intéressé. J'aime mon travail au sein du Ministère et je n'ai pas l'intention de me lancer dans l'aventure politique.»

Un quartier stratégique

Libéraux, conservateurs, néo-démocrates: quelque soit le candidat sur lequel ces partis porteront leur choix, il y a fort à parier que chacun voudra miser sur une personne susceptible de remporter le comté.

La circonscription de Saint-Boniface pourrait en effet devenir un comté baromètre lors de la prochaine élection. Ayant passé les dix dernières années dans l'opposition, la population de la circonscription francophone choisira-t-elle un candidat qui serait du côté du pouvoir? Chose certaine, dans une bataille qui risque d'être très serrée où chaque comté aura son poids, celui de Saint-Boniface vient d'acquérir une importance stratégique.

«Je crois qu'il est évident que Neil Gaudry allait être réélu dans Saint-Boniface», déclare le politicologue du Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Hébert. Je crois bien que les trois partis vont présenter des candidats de qualité avec l'intention de remporter cette circonscription. Bien que Neil Gaudry ait fait un travail extraordinaire pour Saint-Boniface, les électeurs vont peut-être choisir un candidat du côté du parti politique qui risque de prendre le pouvoir et qui a de bonnes chances de devenir ministre.»

Des rumeurs dans La Vérendrye

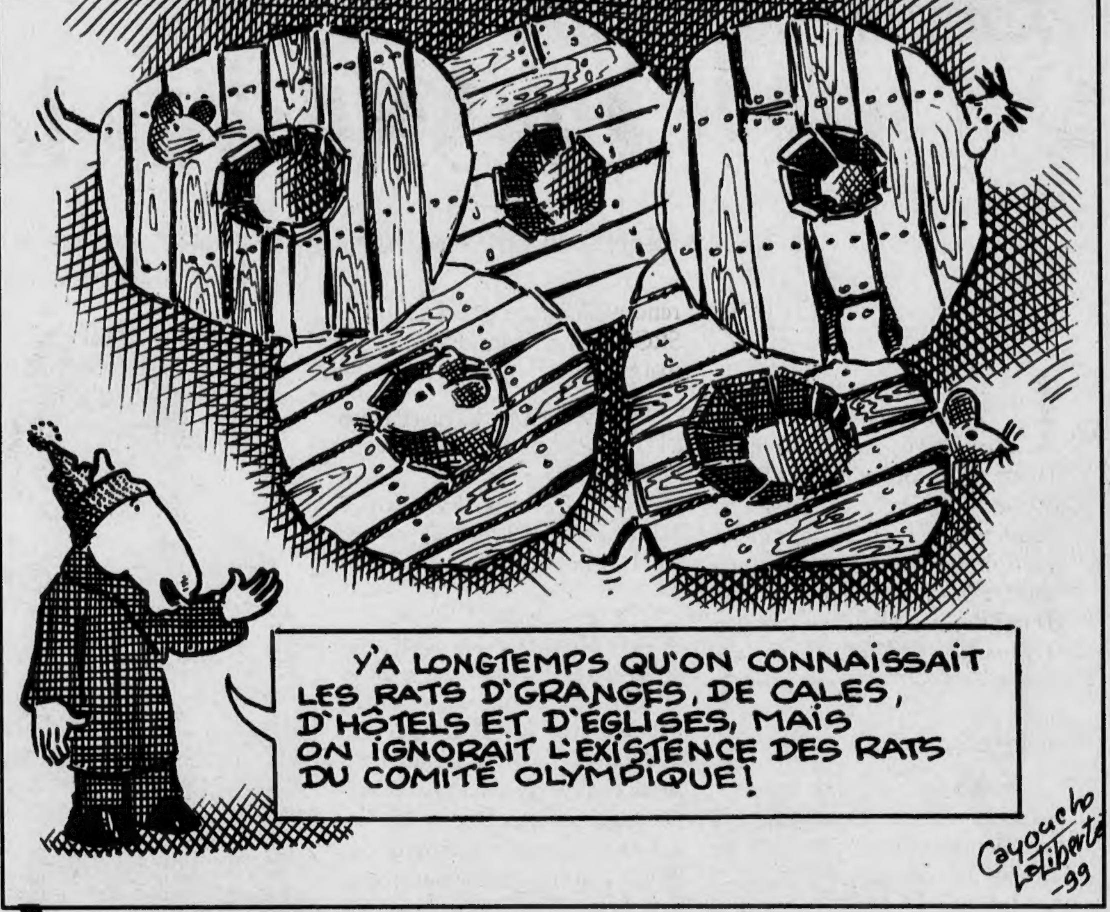
Dans la circonscription de La Vérendrye, les rumeurs veulent que Léon Morrissette se présente pour le parti libéral aux prochaines élections. Le bras droit du député fédéral David Iftody attend l'annonce de la date des élections pour prendre sa décision.

«Je dois attendre pour savoir quand auront lieu les élections, quelles seront les frontières des circonscriptions et quels seront les enjeux avant d'annoncer si je vais me présenter, affirme Léon Morrissette. J'ai toujours été engagé dans la politique et je ne crois pas que le gouvernement a fait tout ce qu'il pouvait pour aider les gens lors de l'inondation du siècle. Il y a aussi beaucoup de travail à faire du côté des routes et de l'éducation pour améliorer la qualité de vie des résidants de notre région.»

Du côté du Nouveau parti démocratique (NPD), on saura le 7 mars qui sera le candidat pour la circonscription. Ron Lemieux de Lorette a déjà annoncé son intention de se présenter pour le NPD. Chez les conservateurs, tout indique que Ben Sveinson sollicitera un nouveau mandat.

Il n'y pas d'éditorial cette semaine!





À VOUS la parole

Félicitations au Théâtre de Montcalm!

Madame la rédactrice,

Samedi soir passé, nous avons eu le plaisir d'assister à la pièce, *Le temps des lilas*, présentée par le Théâtre de Montcalm à Saint-Jean-Baptiste.

Le jeu soutenu des comédiens et le merveilleux décor, de même que l'enthousiasme des spectateurs, ont contribué à une soirée très agréable.

Quel beau témoignage sur la vie en français dynamique et créative de nos villages!

Félicications et longue vie au Théâtre de Montcalm.

Gilbert Savard et Roxane Sarrasin
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 1er mars 1999



RADIO/TÉLÉVISION

La SRC sur la sellette

Doit-on financer davantage la Société Radio-Canada ou simplement privatiser la société d'État? Le CRTC consulte les Canadiens.

Anie CLOUTIER

La programmation de la Société Radio-Canada (SRC) est trop orienté sur Montréal à votre goût; vous adorez les *Beaux Dimanches* et *Découvertes*, mais ne pouvez pas sentir *Watatatow* et Véronique Cloutier; vous vous opposez à la privatisation la Société d'État? L'occasion vous sera donnée le 9 mars de vous prononcer sur l'avenir de la SRC et de son pendant anglophone, la Canadian Broadcasting Corporation.

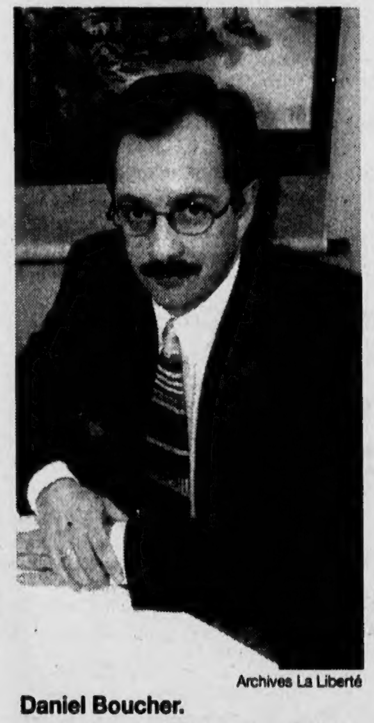
En effet, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) tient du 9 au 18 mars des consultations publiques sur la SRC. Le CRTC tient des forums régionaux dans onze villes canadiennes dont Sydney, Moncton, Charlottetown, St. John's, Québec, Windsor, Sudbury, Regina, Edmonton et Vancouver. Les membres du conseil seront à Winnipeg le 9 mars. (1) Une audience publique sur le renouvellement des licences de la SRC suivra ces consultations le 25 mai à Hull.

Professeur en études canadiennes à l'Université du Manitoba, Daniel Lenoski souligne le rôle clé qu'à joué la SRC-CBC dans la diffusion de la culture canadienne tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Selon lui, la baisse du financement de la société d'État observé ces dernières années pourrait avoir de graves conséquences. «Le rôle premier de la SRC-CBC est d'éduquer le public canadien. Or, la baisse du financement va nécessairement avoir un impact sur la création de produits canadiens, indique-t-il. Pour l'instant, l'information me semble encore supérieure à Radio-Canada que sur les chaînes privées canadiennes ou américaines. Mais surtout, elle nous donne le point de vue canadien sur les événements internationaux parce que contrairement aux stations privées, Radio-Canada a les moyens de se payer un correspondant étranger. Le danger, c'est de se dire: on va économiser en achetant tout simplement les reportages produits par les correspondants des chaînes américaines. Le raisonnement est le même du côté français où on voit de plus en plus de reportages empruntés aux chaînes françaises.»



Yolande Dupuis.



Archives La Liberté

Daniel Boucher.

Pour Daniel Lenoski, ce phénomène peut mener à ce qu'il appelle la «schizophrénie culturelle». «La cablôdistribution a permis la propagation dans nos foyers d'émissions étrangères, notamment américaines, explique-t-il. Nous visionnons de plus en plus d'émissions et de reportages qui ne sont pas intégrés dans notre culture. Nos enfants connaissent *Private Ryan*, mais ne savent pas que mon père et leur grand-père s'est battu sur les plages de Normandie. Nous sommes en train de défaire nos racines et nos traditions canadiennes.»

Professeur d'histoire au Collège universitaire de Saint-Boniface et organisateur du Mondial de la communication, Carl Bouchard partage cette vision. Pour lui aussi, la baisse de qualité est étroitement liée à la baisse de financement.

«Mais attention, je ne crois pas que la télévision d'État devrait être nécessairement élitiste, indique-t-il. Télé-Québec, par exemple, est une véritable télévision culturelle... mais personne ne la regarde. Dans les années 1960 et 1970, les services d'État étaient par définition déficitaires. La SRC avait pour mandat d'élever les gens, ce qui n'est plus possible dans un contexte économique. Quand la culture devient une industrie, il faut nécessairement intégrer la notion de rentabilité. Si les jeunes aiment *La Fureur*, on ne va pas leur donner *Bouillon de culture*.»

Attirer les jeunes est particulièrement important dans un contexte minoritaire comme au Manitoba français, signale la présidente de la Division scolaire franco-manitobaine, Yolande Dupuis. En effet, les habitudes de consommation prises à un jeune âge risquent d'être conservées à l'âge adulte. «C'est important d'accrocher les jeunes si on veut les garder, indique Yolande Dupuis. Radio-Canada est le seul poste français que tout le monde reçoit, même ceux du rural qui n'ont pas le câble. Il faut donc que la SRC présente un contenu varié. Ce n'est pas tout le monde qui est intéressé à un contenu intello!»

La SRC, poursuit Yolande Dupuis, doit aussi se faire le porte-voix des minorités. «C'est la seule façon de nous reconnaître et de faire parler de nous à la télévision.»

La programmation locale est limitée sur la première chaîne de la télévision de la SRC, reconnaît le président directeur-général de la SFM, Daniel Boucher. «Mais le Réseau de l'information (RDI) nous a aidés à nous faire connaître. Contrairement à Radio-Canada, RDI compte plusieurs émissions produites dans les régions. Mais il n'est pas disponible à tous. Radio-Canada a ses problèmes, je ne le nie pas, mais on est quand même satisfait du produit et on pense qu'on est bien servi. D'ailleurs, depuis quelques années, j'ai l'impression de voir de plus en plus de contenu canadien sur nos ondes. J'aimerais mieux subventionner convenablement la SRC et qu'elle produise des émissions canadiennes de qualité. Mais naturellement, je vais me sentir frustré si je subventionne Radio-canada et que tout ce que je vois ce sont des émissions américaines et des nouvelles de Montréal.»

Pour Neil Besner, directeur du département d'anglais de l'Université de Winnipeg et responsable du programme de communications offert depuis septembre en partenariat avec le collège communautaire Red River: «notre gouvernement a fait l'erreur de couper le financement de la SRC-CBC comme il l'a fait avec les arts, indique Neil Besner. C'est très révélateur de l'attitude d'Ottawa envers la culture qu'il ne voit pas comme étant essentiel à la vie et donc pas digne d'être financé. Pourtant, la SRC-CBC est autant un symbole canadien que l'est l'assurance-maladie. Songer à privatiser la SRC-CBC, c'est de la lâcheté!»

La Société Radio-Canada, rappelle-t-il, est le seul organe d'information au pays à présenter à la fois un contenu national et régional, «même si ce contenu est quelques fois trop tourné vers les grands centres et que la couverture régionale est limitée. La baisse du financement a eu un impact sur la qualité des émissions et de la couverture journalistique. Si on veut avoir des journalistes qualifiés, il faut les payer convenablement.»

(1) Université de Winnipeg, Manitoba Hall (salle 2M70) au 515, avenue Portage.

Ce qu'en pensent les producteurs

L'avenir de la Société Radio-Canada, ça concerne aussi les producteurs indépendants. Comme l'indique Louis Paquin des Productions Rivard, il est essentiel pour les producteurs locaux de développer des partenariats avec la société d'État. Et tout aussi essentiel pour la SRC d'enrichir sa programmation avec des productions indépendantes.

«Premièrement, ce sont les gens de Montréal qui prennent les décisions, indique-t-il. Et présentement, on a l'impression que pour eux, acheter une production réalisée en région, c'est enlever de l'argent à Montréal. Il faudrait donc donner plus d'autorité et d'autonomie aux gens en région ou alors que les décideurs de Montréal soient plus ouverts et généreux envers les producteurs en région.

«Deuxièmement, on développe des produits avec des artistes de l'Ouest et on voudrait les diffuser à la grandeur du pays plutôt que juste en région. Je reconnaît que la majorité des auditeurs du réseau français de Radio-Canada sont au Québec, mais il y a sûrement possibilité de travailler ensemble pour produire des émissions qui font connaître nos collectivités tout en présentant un intérêt pour les Québécois.

«Troisièmement, il faut arrêter de caser les producteurs hors Québec dans le carcan de l'identité culturelle minoritaire. On est capable nous aussi de tourner des reportages sur des thèmes universels comme l'architecture, le sexe ou les arts. Mais les décideurs de Montréal ne veulent pas ça de nous. Là encore, c'est à Montréal que se donnent les contrats.»

LANGUES OFFICIELLES

50 millions $ pour l'éducation

Sheila Copps a annoncé le 2 mars la répartition des 70 millions $ que son gouvernement investira dans les programmes d'appui aux langues officielles.

Anie CLOUTIER (d'après APF)

La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps a précisé la répartition des 70 millions $ supplémentaires par année, annoncés le 16 février dans le budget Martin, que son gouvernement investira dans les programmes d'appui aux langues officielles.

Le gouvernement fédéral consacrera ainsi dix millions $ supplémentaires par année en appui direct aux associations et organismes qui représentent les communautés minoritaires de langue officielle, a indiqué Sheila Copps lors de son passage à Moncton le 2 mars.

Ce montant additionnel de dix millions $ aux organismes œuvrant en milieu minoritaire porte le financement de ce programme de 21,8 millions $ à près de 32 millions $. Il permettra entre autres de conclure une nouvelle série d'ententes Canada-communautés et d'appuyer des projets pancanadiens ayant un impact à long terme sur le développement des communautés.

Les organismes nationaux comme la Commission nationale des parents francophones et La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada se disent satisfaits de la répartition effectuée par la ministre.

Au Manitoba aussi, on accueille favorablement l'annonce. «On est très content avec ça, indique le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher. On trouve la répartition assez juste. Elle reflète nos demandes et nos besoins. C'est clair qu'on a fait beaucoup de pressions ces derniers mois et ça paraît!»

Présidente de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Diane Dornez-Laxdal se réjouit elle aussi de la répartition annoncée par Sheila Copps. «C'est une bonne nouvelle pour les ententes Canada-communautés, indique-t-elle. La FPCP tire son financement de ces ententes et il y a quelques années, elle s'était vu couper son financement de 175 000 $ à 120 000 $ alors que sa clientèle doublait avec la création des mini-centre CRÉE et du réseau de garderie. On avait dû réduire notre personnel. C'est donc une bonne nouvelle de voir le financement augmenté. Là où j'hésite à me lancer dans l'enthousiasme, c'est au niveau du financement en éducation. Je n'ai pas l'impression que les sommes sont exorbitantes et elles permettront probablement seulement le statut quo.»

photo: Anie Cloutier

Présidente de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Diane Dornez-Laxdal se réjouit de la répartition annoncée par Sheila Copps.

Outre cet appui direct aux communautés francophones et anglophones, Patrimoine canadien consacrera six millions $ par an pour inciter les ministères et organismes fédéraux à appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire par l'établissement de nouveaux partenariats et de nouveaux modes de collaborations. Ces sommes doivent donc faciliter la mise en œuvre des articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles, qui obligent les ministères à se préoccuper du développement et de l'épanouissement des minorités linguistiques dans la planification de leurs activités.

Le gouvernement consacrera aussi quatre millions $ par an afin d'appuyer la prestation de services bilingues au niveau provincial et territorial dans des domaines cruciaux comme la santé, l'administration de la justice, les nouvelles technologies et le tourisme. Le budget annuel de ce programme passera de huit à 12 millions $.

Le gros morceau des 70 millions $ va cependant à l'éducation, puisque le gouvernement fédéral consacrera 50 millions $ pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

De cette somme, 30 millions $ iront au Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE), qui prévoit le versement d'une aide financière aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'enseignement dans la langue de la minorité et pour l'enseignement de la langue seconde (programmes d'immersion et voyages-échanges).

Le gouvernement consacrera aussi 18 millions $ par an pour appuyer spécifiquement l'éducation en langue française, notamment par le biais des Ententes spéciales sur la gestion scolaire. L'argent servira aussi à étendre l'accessibilité de l'enseignement postsecondaire francophone en mettant sur pied un véritable réseau postsecondaire, grâce notamment aux nouvelles technologies de l'information.

Comme le rappelle la présidente de la Division scolaire franco-manitobaine, Yolande Dupuis, la DSFM avait demandé un minimum de sept millions $ par an pour la seconde entente spéciale sur la gestion scolaire. «On avait identifié des besoins en rattrapage et en production de matériel didactique entre autres, précise-t-elle. Là, ça a tout l'air qu'on aura à peine plus que la dernière entente. Ça risque donc de mettre un frein à nos projets. Il va falloir prioriser, à commencer par le budget de 1999-2000.»

Finalement, entre 4 % et 5 % de l'enveloppe de 70 millions seront alloués à des activités liées à l'administration des programmes d'appui aux langues officielles, notamment en recherche, en communication et en prestation des services en région.

L'investissement de 70 millions $ représente une augmentation de 31 % par année du budget pour les programmes de langue officielle, soit 293,5 millions $.

RADIO-CANADA

Les négociations toujours dans l'impasse

Après les techniciens, ce sont les journalistes, animateurs et réalisateurs de la Société Radio-Canada qui menacent de déclencher une grève. Si c'était le cas, la Société d'état devrait interrompre sa programmation locale.

Pascal DUBÉ

Au moment d'écrire ces lignes, les membres de la Guilde canadienne des médias s'apprêtaient à voter sur les propositions patronales et il y avait de fortes chances que le syndicat obtienne un vote de grève important de la part de ses membres. Si c'était le cas, les journalistes, réalisateurs et animateurs pourraient débrayer vers la mi-mars, paralysant ainsi les activités de l'ensemble de la Canadian Broadcasting Corporation (CBC) ainsi que des stations du réseau français de Radio-Canada en Ontario et dans l'ouest du pays.

Cette situation ne plaît évidemmet pas aux dirigeants de la société d'État puisqu'elle survient en pleine période de sondage pour les cotes d'écoute, et que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) entame le processus de révision des licences de diffusion de la SRC-CBC.

La Guilde canadienne des médias représente les 4 000 journalistes, animateurs, réalisateurs, recherchistes et pigistes de la CBC - SRC à l'extérieur du Québec et de Moncton. Ils rencontraient leurs représentants syndicaux en début de semaine et devaient voter sur les propositions patronales les 3 et 4 mars. Les résultats devaient être connus le 5 mars.

«La stratégie du syndicat est évidemment de recevoir un mandat de grève fort de la part de ses membres afin de mettre de la pression sur les responsables de la CBC, mentionne la représentante syndicale, Marie-Reine Roy. Nous ne voulons pas absolument aller en grève et c'est pourquoi nous n'avons pas fixé de date butoir. On espère qu'un mandat de grève fort sera suffisant pour faire bouger la direction de la CBC.

«La grève des techniciens fait déjà mal à Radio-Canada, particulièrement du côté du réseau anglais où CBC National a perdu une bonne partie de ses cotes d'écoute, indique-t-elle. Je ne crois pas que le réseau veut défendre ses licences de diffusion devant le CRTC en mai, avec ses employés en grève. C'est pourquoi on espère que, s'il y a grève, elle ne durera pas longtemps.

«Mais d'un autre côté, la SRC est en pleine redéfinition de son mandat, fait remarquer Marie-Reine Roy. La nouvelle présidente du conseil d'administration, Guylaine Saucier, est une femme d'affaires qui veut rentabiliser les opérations de la SRC. Elle veut faire de l'argent. De son côté, le président de Radio-Canada, Perrin Beatty, qui croyait fermement dans le réseau et les stations régionales, termine son mandat dans six mois.»

La partie patronale reconnaît qu'une grève des membres de la Guilde ferait mal à la CBC; mais, dit-on également, les demandes du syndicat sont exagérées.

«Nous n'avons tout simplement pas les moyens de répondre aux demandes du syndicat, affirme la première directrice des Communications institutionnelles et des Affaires publiques à la CBC, Laurie Jones. Le gouvernement a réduit nos budgets de plus de 350 millions $ depuis 1996. Le financement stable promis par le gouvernement ne couvre pas l'augmentation des salaires.

«Nous offrons un minimum de 6 % d'augmentation à tous les employés au cours des deux dernières années de l'entente, rappelle-t-elle. C'est plus que les 2 % à 2,5 % offerts par le fédéral aux employés de la fonction publique.»

Les syndiqués rétorquent qu'ils n'ont pas eu d'augmentation de salaire depuis 1992 et qu'il y a d'autres points à l'ordre du jour des négociations, comme la sécurité d'emploi. Les nouvelles chaînes spécialisées et la programmation Internet de la Société sont des enjeux importants. La Guilde veut ainsi que les employés affectés à ces services soient membres du syndicat.

Associés à une importante centrale syndicale américaine, les membres de la Guilde canadienne des médias ont un fonds de grève suffisamment bien fourni pour leur permettre de traverser un long conflit, s'ils optaient pour le grève.

Malgré la grève des techniciens, les journalistes, animateurs et réalisateurs tentent d'assurer une présence minimale. À CKSB, c'est le personnel cadre qui assure la technique lors de la diffusion des émissions locales. À CBWFT, journalistes et réalisateurs préparent de brefs bulletins de nouvelles, présentés à 11 h 58, 12 h 58, 17 h 28 et 22 h 57.

ÉCONOMIE

Les rendez-vous de la Chambre

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface convie la population intéressée à plusieurs rendez-vous au cours du mois de mars.

Oratrice invitée au déjeuner-rencontre du 8 mars, de 8 h à 9 h 30: l'ambassadeur du Canada en Norvège et en Islande, Marie-Lucie Morin.

Conférencier invitée lors du dîner-rencontre mensuel de la Chambre, le 9 mars dès midi: le président-directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface, Hubert Gauthier.

Déjeuner-rencontre prévu le 16 mars dès 7 h 30 avec le chef du parti libéral du Manitoba, Jon Gerrard; et conférence du consul général du Canada à Sao Paulo au Brésil, Jean-Michel Roy, le 18 mars à midi.

Toutes ces activités ont lieu au Club La Vérendrye. Les coûts varient de 10 à 15 $ pour les membres, et de 15 à 20 $ pour les non-membres. Renseignements : 235-1406.

ENQUÊTE MONNIN

Filmon s'excuse auprès des Manitobains

Péché avoué est à moitié pardonné, dit le dicton. À la veille des élections provinciales, le premier ministre aurait-il des choses à se faire pardonner?

Pascal DUBÉ

Le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon a présenté des excuses publiques à tous les Manitobains, le 26 février, reconnaissant que des gens au sein du parti conservateur ont commis des actions illégales lors des élections provinciales de 1995. Gary Filmon a annoncé par la même occasion le développement d'un code de conduite qui s'appliquera à tous les membres du parti, les employés, le personnel de campagne comme les bénévoles.

Le premier ministre a fait cette annonce devant une cinquantaine de membres du parti conservateur au Broadway Club à la veille du Congrès annuel du parti. Il a dit souhaiter que l'instauration de lignes directrices claires puisse guider tous les membres du parti dans l'avenir.

«Je veux mettre en place un système qui va permettre d'éviter ce genre d'erreurs, a affirmé Gary Filmon. Les événements qui ont été mis en lumière au cours de l'enquête Monnin se sont déroulée pendant mon mandat et j'en assumerai l'entière responsabilité. Déjà, des personnes ont quitté le parti ou ont perdu leur emploi. J'attends avec impatience le dépôt du rapport du juge Monnin pour mettre en œuvre ses recommandations.»

Mais pour les partis d'opposition, les excuses du premier ministre ne vont pas assez loin. Pour le politicologue Raymond Hébert, Gary Filmon n'accorde pas assez d'importance au processus démocratique de la vie politique.

«S'il regrette vraiment les actions commises par les membres de son gouvernement, pourquoi ne donne-t-il pas l'exemple en annonçant s'il utilisera ou non la nouvelle carte électorale pour les prochaines élections provinciales, se demande-t-il. Pourquoi ne rappelle-t-il pas les députés en chambre? Ça doit bien faire au moins sept mois qu'il n'y a pas eu de débats à l'assemblée législative.»

Le chef du parti libéral Jon Gerrard abonde dans le même sens. «Si le premier ministre est vraiment désolé des actions qui ont été commises lors des élections de 1995, qu'il le démontre en disant quelle carte il va utiliser lors des prochaines élections, mentionne-t-il. Il faut que Gary Filmon et le parti conservateur cessent de jouer avec la loi électorale.

«En gardant cette information pour lui, il se sert de la loi électorale pour avantager son parti, pense Jon Gerrard. Pour une personne qui dit regretter les événements de 1995, il a de la difficulté à montrer l'exemple.»

Archives La Liberté

Raymond Hébert est déçu du peu d'importance qu'accorde le premier ministre aux accusations de fraude électorale et aux conséquences sur le processus démocratique dans la province.

Pour sa part, le chef du Nouveau parti démocratique ne croit pas en la sincérité des excuses du premier ministre. Il s'agit, d'après Gary Doer, d'une simple tactique politique pour essayer de faire oublier l'enquête Monnin.

«Si le premier ministre est vraiment désolé, qu'il s'excuse auprès de David Sutherland et des autres personnes qui ont été trompés par le parti conservateur, ajoute Gary Doer. Je ne crois pas que le premier ministre soit sincère et qu'il regrette les événements de 1995. Si c'était le cas, il aurait ordonné l'enquête à cette époque, pas quatre ans après.»

Le rapport du juge à la retraite Alfred Monnin est attendu à la fin du mois de mars, après une enquête qui a coûté plus d'un million $ au trésor public.



Cahier culturel et sportif.

LITTÉRATURE

Le Manitoba à Paris

J. R. Léveillé et Annette Saint-Pierre s'en vont rejoindre Gilles Vigneault, Lise Bissonnette et Victor Lévy-Beaulieu au 19e Salon du livre de Paris.

Anie CLOUTIER

Trois auteurs manitobains, Tomson Highway, J. R. Léveillé et Annette Saint-Pierre, s'envoleront prochainement pour le 19e Salon du livre de Paris qui se déroule du 19 au 24 mars.

Cette présence manitobaine est une première au Salon du livre de Paris qui reçoit chaque année plus de 220 000 visiteurs. Les trois Manitobains se joindront à 17 autres invités du Centre culturel canadien de Paris qui a son propre kiosque au Salon.



photo: Anie Cloutier

Annette Saint-Pierre.

Marc-André Brouillette, Madeleine Gagnon, Andrée Ruffo, Tecia Werbowski et Jean Larose du Québec; Gérald Leblanc, Dyane Léger, Herménégilde Chiasson et Antonine Maillet de l'Acadie ainsi que David Adams Richards du Nouveau-Brunswick; Matt Cohen, Dominique Millette, Daniel Poliquin et Jane Urquhart de l'Ontario; Nancy Huston et Alberto Manguel de l'Alberta; et Marguerite Primeau de la Colombie-Britannique sont de la délégation.

Le Salon du livre de Paris rend cette année une hommage particulier à la littérature québécoise et a invité pour l'occasion une soixantaine de ses auteurs les plus connus, dont: Yves Beauchemin, Victor-Lévy Beaulieu, Lise Bissonnette, Marie-Claire Blais, Arlette Cousture, Jacques Godbout, Marie Laberge et Gilles Vigneault. Plusieurs forums, conférences, débats et lancements sont au programme.

Dans ses bagages, la directrice des Éditions des Plaines, Annette Saint-Pierre amène des exemplaires de ses œuvres (*Faut placer le père* et *Le Manitoba au cœur de l'Amérique*), mais aussi une vingtaine de titres parus récemment aux Éditions des Plaines.

«Les Français démontrent un intérêt particulier pour les récits d'émigration dans l'Ouest et les livres d'histoire. Mais ils sont particulièrement friands de tout ce qui touche aux Autochtones, indique Annette Saint-Pierre. J'ai donc opté pour des ouvrages qui traitent de ces sujets et aussi pour des livres qui se vendent déjà bien en France.»

Parmi les titres qui seront à l'honneur au kiosque manitobain, notons: *L'Amazone* d'Henri Bergeron, *Le cri du loon* de Monique Genuist, *Soupe maigre et tasse de thé* de Christine de La Salmodière et *Sauvage-Sauvageon* de Marguerite Primeau.

Dans un autre ordre d'idées, les Éditions des Plaines s'apprêtent à lancer quatre nouveaux titres: *Pays d'eau et de soleil*, qui regroupe les nouvelles de 14 auteurs franco-manitobains, doit être lancé le 25 avril au Centre du patrimoine; le roman pour adolescents *Narcos, matchos, motos* de Lucienne Lacasse (*Une Fille super* et *Une grande sportive*) paraîtra aussi en avril; Antoine Gaboriau signe *La Langue de chez-nous*, un répertoire d'anglicismes et d'archaïsmes franco-manitobains illustré par Réal Bérard; enfin Un trappeur du grand Nord d'Alix Harpelle retracera la vie du trappeur manitobain Gustave Daoust.

CINÉMA

Le festival Local Heroes

Le premier festival international du cinéma indépendant Local Heroes aura lieu à Winnipeg du 7 au 13 mars. L'événement, organisé par la National Film Institute d'Edmonton qui a ouvert en septembre 1998 une succursale à Winnipeg, est le seul du genre dans l'ouest canadien.

Les cinéphiles auront l'occasion de visionner *Déclarations d'indépendance*, une série de courts et de longs métrages qui seront présentés au théâtre Garrick. Parmi les films au programme, on compte trois courts métrages québécois, *Appelez-moi Alex* de Mario Bonenfant, *Pendant ce temps* de Ghyslaine Côté et *L'invention du paysage* de Serge Cardinal. Les spectateurs auront l'occasion de rencontrer les trois réalisateurs lors des visionnements. Pour ceux qui auraient manqué *Un 32 août sur Terre* de Denis Villeneuve, le long métrage sera présenté le 10 mars à 19 h. Le Festival met également à l'affiche la première mondiale du film de Kiefer Sutherland, *Woman Wanted*, mettant en vedette Michael Moriarty, Holly Hunter et le Kiefer Sutherland.



photo gracieuseté National Film Institute

Ghyslaine Côté tourne son court métrage *Pendant ce temps...*

Le deuxième volet du festival, *Local Exposure* est un concours de courts métrages sur bande vidéo. Les dix vidéos finalistes seront visionnés à la grande première du festival le 7 mars au théâtre Garrick. Les spectateurs pourront choisir le meilleur court métrage, tandis qu'un jury de professionnels du cinéma et de la télévision sélectionnera le meilleur réalisateur, comédien et scénario.

Le Festival offre aussi des aterliers de cinéma, qui seront donnés à l'hôtel Sheraton du 10 au 13. Destinés aux cinéastes et à toute personne intéressée à la préparation et la réalisation des films, les ateliers offriront des conseils pratiques sur la scénarisation, le montage et le tournage de films.

Les billets pour le festival coûtent 6 $, et les séminaires coûtent 15 $. Les programmes du festival sont disponibles au théâtre Garrick, au cinéma Grant Park et à tous les magasins de location Rogers Video. Renseignements: 956-7800.

D. B.

CROIX-ROUGE CANADIENNE

Une danse contre les mines

Les mines antipersonnel, ça vous dit quelque chose? Ce sont ces petites mines terrestres que les militaires déposent ou enfouissent dans le sol pendant des conflits armés, et qui restent enfouies une fois les combats terminés, tuant ou mutilant chaque année des hommes, des femmes et des enfants.

En 1997, plus de 60 pays dans le monde ont signé un traité international bannissant la fabrication et l'usage des mines antipersonnel, et ce traité est entré en vigueur le 1er mars. Mais des millions de mines enfouies dans le sol continuent encore aujourd'hui à exercer une menace pour des populations civiles dans de nombreux pays, dont l'Angola, la Bosnie, le Cambodge ou la Somalie.

Pour sensibiliser les jeunes à ce phénomène et amasser des fonds pour aider les victimes, la Société canadienne de la Croix-Rouge organise une danse pour les jeunes le 14 mars à 20 heures au Club La Vérendrye. Les fonds amassés serviront notamment à défrayer le coût des prothèses qui permettent aux victimes des mines de retrouver l'usage de leurs membres.

Billets pour la soirée: 7 $ à l'avance ou 8 $ à la porte. Renseignements: 982-7342.

Le Babillard

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ Troisième fête familiale annuelle ***Francofoire*** le 21 mars de 13 h à 17 h au collège régional Gabrielle-Roy. Activités pour tous les âges: jeux collectifs, jeux de société, danse et improvisation. Coût: 5 $ par famille (Joël Chartier au 878-2147).

SAINT-JEAN-BAPTISTE

✎ ***Betty Fox***, mère de Terry, fera une présentation au gymnase élémentaire le 16 mars de 10 h à 11 h (758-3501).

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ ***Souper de la Saint Patrice*** le samedi 13 mars au salon de thé Jolys. Réservations: 433-7104.

CONCOURS ET PRIX

✎ ***Remise des prix Réseau le dimanche 7 mars*** au restaurant Tiffany's (133, chemin Niakwa, 17e étage). L'accueil débute à 11 h 45 et le brunch sera servi dès 12 h 30. Billets: 20 $ (235-0640).

PASTORALE

✎ Prochaine ***messe animée par les adolescents de la paroisse Notre-Dame de la Miséricorde*** à Île-des-Chênes: le 14 mars à 10 h 30 (Michelle Savard au 878-9698).

✎ ***Journée des aînés à la Villa Maria*** le 18 mars de 9 h 30 à 18 h. Thème: Ta souffrance, porteuse de vie? Animatrice: Lorraine St-Hilaire s.n.j.m. Offrande suggérée: 30 $ (inclus chambre privée, repas et pause santé). Inscriptions: 269-2114.

EN CHANSONS

✎ La première répétition pour le ***Festival de la chanson française*** aura lieu le dimanche 7 mars à 13 h 30 au CUSB, salle 2127. Inscriptions: 10 $ (233-7423).

COMÉDIENS RECHERCHÉS

✎ La ***Société Radio-Canada est à la recherche d'aspirants comédiens âgés de 14 à 17 ans pour jouer dans une nouvelle série radiophonique RadioFrissons***. Inscriptions jusqu'au 15 mars. Renseignements: (514) 597-4676.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: ***Violin Dances*** les 5 et 6 mars à 20 h; ***If Music be the Food of Love*** le 18 à 20 h et ***The Hot Horn Happening*** les 19 et 20 à 20 h ainsi que le 21 à 14 h. Billets: 12 $ à 29 $ •

Virtuosi Concerts reçoit ***Chamber Music Unlimited*** le 6 mars à 20 h, salle Eckhardt-Gramatté. Billets: 21 $ (786-9000).

Concert bénéfice avec ***Fred Penner*** aux profits du Fort Garry Women's Ressource Centre (1088, chemin Pembina) le 7 mars à 13 h et 15 h 30. Billets: 10 $ (477-1123).

Le pianiste ***Peter Vinograde*** est l'invité de Mondetta Stage le 13 mars à 20 h, salle Eckhardt-Gramatté. Billets: 21 $ (786-9000).

Cinquième concert de l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** le 16 mars à 20 h (745, avenue Westminster). Billets: 21 $/19 $/5 $ (783-7377).

L'Ensemble MusikBarock présente ***The Baroque Flute*** le 28 mars à 20 h, église Crescent Fort Rouge (453-4946).

The Golden Voices of Opera Manitoba et ***The Canadian Pops Orchestra*** vous offrent le Messie de Haendel le 28 mars à 15 h et 19 h au 570, baie Sharron. Les profits vont au Mennonite Central Committee Indonesia Fund (925-3460).

DANSE

Le Ballet royal de Winnipeg monte ***Le Lac des cygnes*** du 10 au 13 mars à 20 h et le 14 à 14 h à la salle du Centenaire. Billets de 8 $ à 45 $ (956-2792).

À L'ÉCRAN

À la Cinémathèque: ***Hilary and Jackie*** d'Anand Tucker du 5 au 11 mars à 19 h 30 et 21 h 40; ***Drifting Clouds*** d'Aki Kaurismaki du 12 au 18 à 19 h 30 et ***Happiness*** de Todd Solondz du 13 au 18 à 21 h 30. Admission: 5 $ (925-3457).

Les lauréats du ***Festival international des films publicitaires de Cannes 1998*** sont au Musée des beaux-arts de Winnipeg du 23 mars au 4 avril à 19 h et 21 h. Admission: 6 $ (786-6641).

SUR LES PLANCHES

Jusqu'au 20 mars au théâtre de la Chapelle: ***Chat en poche*** de Feydeau. Billets: 19,25 $ (233-8972)

Jusqu'au 21 mars au PTE: ***Speak*** de Greg Nelson (942-5483).

Du 11 mars au 3 avril, MTC monte: ***Billy Bishop Goes to War*** (942-6537).

Les 12 et 13 mars, MTYP lève le rideau sur ***The Other Side of the Closet*** d'Edward Roy au Gas Station (947-0394).

EXPOSITIONS

Du 14 mars au 18 avril au WAG: ***Through the Eyes of a Child***, œuvres de plus de 900 jeunes artistes (786-6641).

Site Gallery (55, rue Arthur) monte ***Le Nu/The Nude Show***, regroupant les œuvres de 30 artistes. Le photographe Moïse Sadoun y présente sa série Corps tactiles (942-1618).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

MUSIQUE

Blou voit la vie en rose

Anie CLOUTIER

Méchants Maquereaux et Suroît, surveillez vos arrières! La formation Blou, invitée au Festival du Voyageur, a lancé en septembre 1998 son premier album: *Acadico* qui lui a valu le prix du meilleur disque francophone de l'année aux East Coast Music Awards. «C'est toujours un honneur que d'être reconnu par ses pairs, indique le gérant du groupe, Patrice Boulianne. Mais ça veut juste dire qu'on va devoir travailler deux fois plus fort.»

Natif de Saint-Boniface, le gérant, comptable, accordéoniste et directeur artistique du groupe Blou, Patrice Boulianne a quitté le Manitoba en 1982 pour étudier au département de musique de l'Université de Moncton.

«À la fin de mes études, indique-t-il, je suis revenu pendant trois ans enseigner la musique pour la division scolaire Saint-Vital, mais mon épouse avait le mal du pays, alors on est reparti pour la Nouvelle-Écosse. On s'est établi à Baie Sainte-Marie, une petite communauté située au sud-ouest de la province à environ trois heures de route de Halifax. On compte environ 10 000 francophones dans la région. Comme au Manitoba, ils se battent pour éduquer leurs enfants dans leur langue maternelle. On gagne de plus en plus de monde à notre cause. Blou a réussi à toucher des jeunes qui chantent et écrivent maintenant des chansons en français. Mais rien n'est gagné d'avance.»


photo: Anie Cloutier

Patrice Boulianne: «Je ne dirais pas qu'on gagne bien notre vie, mais on commence à rejoindre les deux bouts.»

Formé il y a cinq ans, Blou (Patrice Boulianne, Len LeBlanc, Paul Melanson, Owen Muise et Tommy Maillet) est aujourd'hui bien connu des festivaliers de la nouvelle-Écosse et du Nouveaux-Brunswick. *Acadico*, explique Patrice Boulianne, est un terme inventé par les membres du groupe pour décrire leur musique, fusion de différents sons autochtones, irlandais et zydecos entremêlées d'airs traditionnels acadiens.

«Il y a plus de festivals et de centres culturels francophones en Acadie qu'au Manitoba, indique Patrice Boulianne. C'est donc plus facile de se faire un nom ici. On fait de plus en plus de spectacles tant du côté français qu'anglais. Mais chose étrange, durant la dernière année, on a fait plus de spectacles du côté anglais que français. On pensait qu'on ne serait pas aussi bien accepté par le public anglophone que francophone. On avait tout le temps cette crainte de ne pas se faire accepter pour qui ont est. C'est pour ça que je dis toujours: "Préparez-vous pour quelque chose de différent". Mais on assiste à ce que je qualifierais d'éveil des anglophones à la musique acadienne. Blou a été le premier groupe acadien à se produire dans un bar totalement anglais.»

«Je ne dirais pas qu'on gagne bien notre vie, mais on commence à rejoindre les deux bouts, indique Patrice Boulianne. Notre premier disque compte parmi les meilleurs vendeurs francophones chez les disquaires de Halifax! On planifie déjà un second album pour 2001. Les gars qui ont des emplois à temps partiel doivent souvent s'absenter pour faire des spectacles. On est au stade ou, comme qui dirait: ça passe ou ça casse.»

Blou commence aussi à compter des adeptes à l'extérieur des Maritimes. Le groupe est à l'horaire du spectacle de clôture du Congrès mondial acadien qui se déroule cet été en Louisiane et participera à la fin du mois d'août aux Déferlantes francophones du Cap Breton en France.

La première expérience du groupe au Festival du Voyageur s'est révélée très positive, confie Patrice Boulianne, qui a lui-même participé au Festival, édition 1981, en tant que membre du groupe Pemmican avec Jacques Chenier et Daniel Ferland. «Le Festival, c'est tout le temps le "fun", mais là, c'était fantastique. Les gars ont vraiment aimé l'interaction avec les gens. Ils ont trouvé le monde chaleureux et on espère y retourner l'an prochain.»

CARTE blanche

par Charles Leblanc

«Monsieur! Pouvez-vous nous raconter une belle histoire?»

Comme tout le monde, j'ai besoin de ma ration d'histoires pour réfléchir au sens de la vie, accroître ma compassion ou mon cynisme à l'égard des autres, comprendre les règles de la vie en société et stimuler mon imagination.

C'est pourquoi j'aime beaucoup les livres qui racontent une histoire captivante et qui m'expliquent un peu comment les gens vivent dans le coin du monde où je vis. Si le livre est bien écrit, tant mieux, et si, de plus, il me fait rire, alors là je suis aux anges.

J'ai redécouvert dernièrement les romans de Mordecai Richler, cet écrivain montréalais anglophone de culture juive dont le dernier livre, *Barney's Version*, a remporté le prix Giller en 1997 et un prix de l'humour en 1998. Bien que ses romans aient été traduits en français, on le connaît surtout par le biais des adaptations cinématographiques de deux de ses dix romans, soit *L'Apprentissage de Duddy Kravitz* et *Joshua Then and Now*. On connaît aussi un de ses fils, Daniel Richler, animateur de l'émission *Big Life* et romancier comme papa.

En plus de *Barney's Version*, qui est le récit autobiographique de Barney Panovsky, homme flamboyant dont la vie partage certains épisodes avec celle de l'auteur, revu et corrigé par son fils alors que Barney est devenu un vieillard sénile qui se meurt de la maladie d'Alzheimer, j'ai lu *Solomon Gursky est passé par ici*, roman publié en 1989.

L'histoire de Solomon Gursky est inspirée de celle de la famille Bronfman, qui s'est lancée dans le commerce de l'alcool pendant la période de la prohibition aux États-Unis. En passant, Joseph Kennedy, le père de John, Robert et Edward, a lui aussi fait de l'argent dans le commerce illégal de l'alcool.

Un roman est toujours l'illustration d'une quête, d'une recherche. Le fils de Barney, Michel Panovsky, cherche à rectifier les faits que déforme son père et à comprendre l'histoire de meurtre qui colle à celui-ci. Barney nous apprend qu'il a commencé à écrire ses mémoires pour répondre à une veille connaissance qui venait de publier sa propre autobiographie et qui l'accusait de tous les maux de la terre. Un roman très comique qui ne ménage ni les juifs anglos ni les francos souverainistes ni les américains du *showbusiness*.

Solomon Gursky, quant à lui, est l'objet de la quête de Moses Berger, ami du neveu et de la nièce de ce dernier qui cherche à savoir s'il a vraiment disparu lors d'un accident d'avion dans les forêts du nord de l'Ontario. Un cadre d'histoire de détective pour nous parler de quatre générations de Gursky, du Grand Nord où vivait l'arrière-grand-père Éphraïm qui y fonde une église et transmet aux Inuit des coutumes juives qui étonnent les anthropologues contemporains, du trafic d'alcool, des positions adoptées par les riches familles juives à l'égard d'Israël, du sort des poètes anglophones de Montréal dans les années 1960 et d'une foule d'autres sujets.

Richler n'est pas un romancier rapide. Il prend son temps pour écrire ses romans et il s'occupe avec des articles pour divers journaux et magazines anglais et américains. Il a déjà écrit des scénarios de films pour des raisons alimentaires et ses articles sur la situation québécoise ne sont pas les meilleurs au monde, même s'il a mis le doigt sur l'anti-sémitisme de certains héros des souverainistes contemporains (le chanoine Groulx par exemple). Il faut plutôt lire ses romans.

Autant on peut lire les romans de Michel Tremblay pour une description du Montréal francophone (plateau Mont-Royal, quartiers de l'est), autant on peut lire ceux de Mordecai Richler pour une description de Montréal à l'ouest du boulevard Saint-Laurent (le coin des allophones, des vieilles familles juives et des villes anglaises de l'ouest de l'île). Une seule faiblesse : bien que les femmes jouent parfois un rôle important dans ses romans, il n'a pas encore réussi à camper des personnages féminins aussi forts que ses personnages masculins.

Satiriste et donc profondément moral, Richler est un auteur bien connu dans les milieux littéraires anglophones. Il démontre que la rage contre la bêtise, la stupidité et la cupidité est une excellente source d'inspiration pour un écrivain qui aime raconter des histoires.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Restauration des murs



Dans *La Liberté*, édition du 19 juillet 1972 on pouvait lire: «L'honorable Laurent Desjardins, ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles, est heureux d'annoncer que le gouvernement du Manitoba, par l'entremise du conseil des Arts du Manitoba, à décidé d'octroyer 50 000 $ à la paroisse de Saint-Boniface, pour la restauration des murs et de la façade de la cathédrale de Saint-Boniface, qui a été détruite par un incendie, en 1968. L'octroi s'effectuera en trois tranches, payables en trois ans.

En présentant le premier chèque au montant de 25 000 $, à monseigneur Baudoux et à monseigneur Roy, le lundi 17 juillet, monsieur Desjardins a souligné que le gouvernement provincial était heureux de participer à ce projet, à la lumière de l'importance historique que représente cet édifice pour l'histoire du Manitoba.»

Recette — Sauté de poulet et de légumes variés

2 c. à soupe (30 mL) d'huile végétale
1 lb (500 g) de poitrines de poulet désossées, sans peau, découpées en fines lanières
1 paquet (500 g) de légumes variés surgelés
1 boîte (10 oz/284 mL) de bouillon de poulet condensé
3 c. à table (50 mL) de fécule de maïs
3 c. à table (50 mL) de sauce soya

- Dans une grande poêle à revêtement antiadhésif, faire chauffer l'huile à feu moyen--élevé et sauter les lanières de poulet jusqu'à ce qu'elles soient complètement cuites.
- Incorporer les légumes variés en remuant.
- Dans un bol, mélanger la soupe condensée, la fécule de maïs et la sauce soya. Ajouter au mélange de poulet de légumes dans la poêle. Porter à ébullition puis réduire le feu et laisser mijoter en remuant à l'occasion, jusqu'à ce que le liquide épaississe et que les légumes soient légèrement croquants.
- Servir avec du riz cuit si désiré.

Donne 4 portions.

MOT CROISÉS

PROBLÈME N° 40

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3								■				
4			■								■	
5						■						
6					■							
7		■								■		
8				■								■
9								■				
10			■						■			
11							■					
12								■				

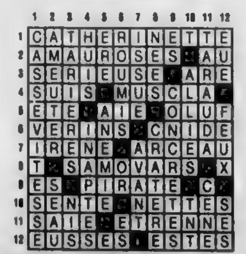
HORIZONTALEMENT

1. Périodique qui paraît chaque semaine.
2. Saveurs amères. – Qui a cessé d'être.
3. Tige flexible de métal. – Transpiration abondante.
4. À la mode. – Fromage anglais.
5. Donne aux terres un troisième labour. – Exaspère.
6. Partie du monde. – Grosseur au cou (pl.).
7. Portai ton désir vers. – Négation.
8. Rivière de l'Asie. – Conduit l'urine du rein à la vessie.
9. Économiser avec excès. – Située.
10. Idem. – Port d'Israël. – Bouleversé.
11. Galerie souterraine. – Se comporter.
12. Aplatis. – Crochet.

VERTICALEMENT

1. Qualité de ce qui est habitable.
2. Tires ton origine. – Constructeur d'avions français (1898-1968).
3. Qui est agréable. – Prenais du bon temps. – Nicole Renaud.
4. Montes, construis. – Ville d'Allemagne.
5. Inflammation de l'oreille. – Frappées d'une sanction.
6. Pourvu de ce qui est utile. – Poisson.
7. Changera en mieux.
8. Préposition. – Choisit parmi plusieurs certains éléments. – Possessif.
9. Qui sont en harmonie. – Personnel.
10. Joindre l'un à l'autre. – Unité monétaire du Cambodge (pl.).
11. Rait. – Tensions douloureuses au niveau du sphincter.
12. Ablation. – Rivière de France.

RÉPONSES DU N° 39



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	T	H	E	R	I	N	E	T	T	E
2	A	M	A	U	R	O	S	E	S	■	A	U
3	S	E	R	I	E	U	S	E	■	A	R	E
4	S	U	I	S	■	M	U	S	C	L	A	■
5	E	T	E	■	A	I	E	■	O	L	U	F
6	V	E	R	I	N	S	■	C	N	I	D	E
7	I	R	E	N	E	■	A	R	C	E	A	U
8	T	■	S	A	M	O	V	A	R	S	■	X
9	E	S	■	P	I	R	A	T	E	■	C	■
10	S	E	N	T	E	■	N	E	T	T	E	S
11	S	A	I	E	■	E	T	R	E	N	N	E
12	E	U	S	S	E	S	■	E	S	T	E	S



Le Club de Bicolo

Bricolage

Bonjour! Les journées d'hiver peuvent être si longues! Il m'arrive parfois de m'ennuyer si je ne peux pas aller dehors avec mes amis. Bien sûr, j'aime lire, dessiner ou regarder la télévision, mais même avec ces distractions, il m'arrive quand même de m'ennuyer. Et toi, est-ce que tu t'ennuies parfois? Si cela t'arrive, je te suggère de faire du bricolage, d'être créatif!

Je te propose donc cette semaine un méga projet de bricolage qui pourra t'occuper pour un bon bout de temps. Je te propose de créer une belle scène d'hiver que tu pourras exposer dans ta chambre ou dans le salon. Amuse-toi bien!

Bicolo

UNE SCÈNE D'HIVER

ATTENTION!
Avant de commencer, assure-toi que tu as tout le matériel.

Plie

30 cm

23 cm

ARRIÈRE-SCÈNE

Matériel :

- carton de 53 cm X 23 cm
- crayon de couleur ou peinture

Fais une scène d'hiver sur ton carton. Dessine ou peins des arbres, de la neige, etc. Tu dois plier ton dessin à la verticale à 23 cm du côté gauche. Regarde le dessin ci-contre pour t'aider.

L'ARBRE

Matériel :

- petite branche morte
- pâte à modeler blanche
- ouate

Fais une petite galette avec ta pâte à modeler pour y fixer ton arbre. Ensuite fais des petites boules avec de la ouate pour imiter la neige et fixe-les aux bouts des branches.

LE BONHOMME DE NEIGE

Matériel :

- pâte à modeler blanche
- papier de construction

Fais deux ou trois boules et fixe-les ensemble pour créer un bonhomme de neige. Avec ton papier construction, fabrique-lui un chapeau, des yeux, une bouche, etc.

LE SOL

Matériel :

- carton de 30 cm X 23 cm
- ouate
- colle

Déchire des petits morceaux de ouate. Colle-les sur le carton, pour imiter la neige. Superpose-les à certains endroits pour faire des bancs de neige.

L'HARFANG DES NEIGES

Matériel :

- un rouleau de papier hygiénique
- papier de construction
- crayon de couleur ou peinture

1. Si tu veux, recouvre d'abord ton rouleau avec du papier blanc.
2. Pour faire sa tête, trace et découpe dans du papier blanc un cercle ayant un diamètre de 5 cm.
3. Ajoute-lui des oreilles.
4. Pour faire son visage, découpe un cercle plus petit et fais-lui des entailles tout autour. Fais lui des yeux (ils sont généralement jaunes) et un bec.
5. Superpose les deux cercles et fixe-les au rouleau.
6. Découpe lui des ailes et des plumes pour mettre sur son ventre.
7. Suspends-le à l'arbre.

Le Grand Concours

Chaque symbole utilisé sur un drapeau a une signification. Je t'invite à inventer un drapeau pour représenter soit ta famille, ton école, ta paroisse ou ta ville, à ton choix.

Pour participer au concours :

1. Dessine ton drapeau sur un papier ou du tissu.
2. Joins une brève explication de 3 ou 4 phrases expliquant le choix des symboles et des couleurs.

Envoie le tout avant le mercredi 10 mars 1999 aux bureaux de *La Liberté*. Les gagnants et les gagnantes mériteront de beaux prix.

Coupon de participation

Prénom:

Nom:

Adresse:

Ville:

Code postal:

Âge:

N° de téléphone à la maison:

Si tu participes avec ta classe, inscris:

ton école:

ton niveau scolaire:

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

NATATION

Burgoyne récolte quatre médailles

Carrie-Lynn Burgoyne de Winnipeg a mérité quatre médailles dont deux d'argent et deux de bronze dans l'épreuve du 200 mètres quatre nages lors d'une série de rencontres internationales de natation présentée en Europe du 12 au 21 février.

La jeune nageuse a participé à des compétitions à Glasgow en Écosse, à Malmo en Suède et à Paris en France. Lors de la dernière compétition, l'Ukrainienne Yana Klochkova a raflé la médaille d'or et l'Ontarienne Joanne Malar a reçu la médaille d'argent.

Selon Carrie-Lynn Burgoyne, ses médailles lui redonnent pleine confiance en ses moyens. «J'ai très bien nagé et grâce à ces belles performances, je sais que je suis capable d'accomplir de grandes choses», souligne l'athlète âgée de 17 ans.

Très déçue de n'avoir pu se qualifier pour les Jeux du Commonwealth en Malaisie en septembre 1998, Carrie-Lynn Burgoyne a redoublé d'ardeur et elle est revenue plus déterminée que jamais. «C'est décevant pour un athlète d'être écarté d'un événement d'envergure internationale, mais il s'agit d'oublier et de travailler encore plus fort, indique-t-elle. J'ai également participé à des compétitions en novembre à Edmonton et au Texas. J'ai récolté une médaille d'argent à Edmonton et ça m'a permis d'oublier mes mauvais souvenirs.»



Archives La Liberté

àCarrie-Lynn Burgoyne a remporté quatre médailles lors d'une tournée en Europe.

Étudiante en secondaire 4 au collège Louis-Riel, Carrie-Lynn Burgoyne ne ménage aucun effort pour bien se préparer en vue du Championnat canadien de natation qui aura lieu à Victoria du 17 au 20 mars. Les meilleures nageuses se qualifieront en vue des Jeux panaméricains de Winnipeg. «Je dois faire les meilleurs temps possibles pour avoir une place au sein de l'équipe canadienne, affirme-t-elle. Je sens que je suis proche de mon objectif et je m'efforce de travailler encore plus fort.»

JEUX DU CANADA

14 médailles pour le Manitoba

Après la première semaine des Jeux d'hiver du Canada qui se déroulent jusqu'au 6 mars à Corner Brook, le Manitoba est en 5e place avec une récolte de 14 médailles, dont cinq d'or, deux d'argent et sept de bronze. Voici un aperçu des résultats.

Ski de fond: Shannon Dikkema en ski de fond (5 km) a remporté la première médaille pour le Manitoba en raflant l'or. **Curling:** le quatuor composé de Kari Goodman, Staci Goodman, Kathleen Klemetski et Charlene Goodman a remporté la médaille d'or. **Ringuette:** Malgré une défaite de 6-1 en finale contre l'Ontario, l'équipe manitobaine a mérité la médaille d'argent. Selon l'entraîneur Clifford Wurtak, les filles ont fièrement représenté leur province. Elles ont très bien joué durant le tournoi et nous sommes très heureux de revenir avec une médaille», dit-il. La seule francophone de l'équipe, Lynn Despiegelaere étudiante au collège universitaire de Saint-Boniface a été un rouage important au succès de l'équipe.

Tennis de table: étudiant à l'école d'immersion de Saint-Norbert, David Ramdeen a remporté la médaille de bronze. **Gymnastique artistique:** Jholeen Ponce a décroché une médaille de bronze.

Au moments d'écrire ces lignes, les autres compétitions de la deuxième semaine étaient en cours. **Hockey féminin:** l'équipe a bien débuté le tournoi en défaisant l'Île-du-Prince-Édouard par le pointage de 10-0 lors du match d'ouverture le 28 février. Nathalie Buors du collège Louis-Riel s'est démarquée avec une récolte de trois buts. **Curling:** l'entraîneur de l'équipe masculine espère se classer parmi les quatre meilleurs du pays.

Biathlon: Christel-Andrée Leclair est la seule francophone membre de l'équipe. Elle espère terminer parmi les dix premières.

Lors des Jeux de Grande Prairie en Alberta en 1995, le Manitoba avait remporté 13 médailles. Après seulement une semaine de compétition, la délégation du Manitoba a déjà amélioré ses résultats avec 14 médailles, une de plus qu'il y a quatre ans.

M.-É. B.

JUDO

Roland Delorme remporte l'or

Neuf des 14 médailles du Manitoba ont été décrochées par des judokas.

Marc-Éric BOUCHARD

Roland Delorme du collège Gabrielle-Roy est le nouveau champion canadien chez les moins de 50 kilos. L'athlète âgé de 15 ans a monté sur la plus haute marche du podium en défaisant un Ontarien lors de la finale de judo des Jeux du Canada qui a été présentée le 26 février à Corner Brook, à Terre-Neuve.

C'est avec beaucoup d'émotions qu'ils se rappelle de ce moment qui restera longtemps gravé dans sa mémoire. «Quand ils ont dit mon nom pour monter sur le podium, je souriais et je pleurais en même temps, indique Roland Delorme. J'avais de la difficulté à croire que j'étais le meilleur de ma catégorie! J'étais tellement excité, que je ne me rappelle plus de toutes de mes réactions. Ce sont les autres qui m'ont décrit ma réaction après la victoire.»

Étudiant en secondaire 2, Roland Delorme voulait au moins gagner quelques parties et s'amuser. «La concentration durant les compétitions était ma première préoccupation et les activités sociales passaient après les combats, souligne-t-il. Je me suis beaucoup amusé et j'ai eu la chance de visiter un beau coin de pays.»

Résidant à Saint-Norbert, Roland Delorme est revenu enchanté de son expérience. «Les gens sont très chaleureux, l'organisation était parfaite, dit-il. Les compétitions de judo étaient à une heure et demi du site des jeux, mais les autoubus étaient toujours à l'heure et nous étions entourés de gens efficaces.»

Selon Roland Delorme, c'est grâce au dévouement et à la compétence de l'entraîneur Gary Sova, que l'équipe de judo a su rafler neuf médailles. «Nous avions une équipe très motivée et nous espérions causer plusieurs surprises, mentionne-t-il. Les deux premiers combats que j'ai gagné contre le Québec et l'Ontario m'ont permis de croire en mes chances. Après avoir laissé de côté le stress, mon niveau de confiance a beaucoup augmenté et j'étais poussé par un vent d'optimisme.»

Depuis que Roland Delorme est de retour à son école, il se dit choyé de recevoir l'attention de ses étudiants du collègues Gabrielle-Roy. «Beaucoup de personnes prennent le temps de me féliciter et ça me fait chaud au cœur d'avoir toute cette attention, affirme-t-il. Le judo me donne beaucoup de satisfaction personnelle et je ne suis pas prêt de quitter cette discipline. Je sois encore plus motivé pour les prochaines années. C'est dommage que je suis trop jeune pour participer aux Jeux panaméricains.»

Bryant Huynh et Burun Arevalo ont également mérité l'or pour le Manitoba. Lorenzo Oduca a décrohé l'argent. Enfin Jenna Crowston, Ashley Neiser, Kate Spellen, Aaron Pfeffer et Éric Jenner ont remporté chacun le bronze.



photo: Marc-Éric Bouchard

Roland Delorme est la fierté du collège Gabrielle-Roy.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

POOL DE HOCKEY 1999



HANOVER-TACHE HOCKEY LEAGUE

Position des participants en date du 1er mars 1999

		Points
Joanne Hébert	**Saint-Pierre-Jolys**	**65**
Rachel Gosselin	Saint-Malo	64
Diane Turenne	La Broquerie	64
Christine Dixon	Saint-Malo	64
Mark Dixon	Saint-Malo	63
Sylvie Normandeau	La Broquerie	62
Jacques Lafournaise	Saint-Malo	58
Oscar Gagnon	La Broquerie	56
Rose Preteau	Saint-Malo	54
Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	52
Guy Taillefer	La Broquerie	47
Rachel Gosselin	Saint-Malo	46
Roland Gosselin	Saint-Malo	46
Robert Lafournaise	Saint-Malo	46
Barb Vielfaure	La Broquerie	45
Don Ja[illegible]	Steinbach	44
Rachel St-Hilaire	Winnipeg	43
Mona Fillion	Saint-Jean-Baptiste	43
Léo Roch	Saint-Malo	42
Guy Taillefer	La Broquerie	42
Arthur Lacoste	Winnipeg	41
Huguette Hébert	Saint-Pierre-Jolys	41
Edgar Freynet	Saint-Boniface	38
Simone Gosselin	Winnipeg	38
Oscar Gagnon	La Broquerie	38
Ivan Normandeau	La Broquerie	37
Maurice Chaput	Sainte-Anne	36
Emile Lamoureux	Ile-des-Chênes	36
Norm Hébert	Saint-Pierre-Jolys	36
René Lafournaise	Saint-Malo	35
Gilbert Gagnon	La Broquerie	35
Lionel Beauchemin	Ile-des-Chênes	34
Yvette Gagnon	La Broquerie	33
Oscar Gagnon	La Broquerie	33
Claire Desrosiers	Vermette	32
Norbert Gagné	Saint-Pierre-Jolys	30
Henri Turenne	La Broquerie	30
Gaëtan Beauchemin	Ile-des-Chênes	29
Paul Dumesnil	La Broquerie	29
Dollard Lachance	Saint-Vital	28
Claude Moquin	La Broquerie	28
Donnell Desrosiers	Vermette	27
Luc Lachance	Ile-des-Chênes	27
Martin Hébert	Saint-Pierre-Jolys	26
Danielle Gratton	Winnipeg	25
Léo Taillefer	Saint-Boniface	25
Lina Lafournaise	Saint-Malo	25
Guy Desrosiers	Vermette	24
Brad Lage	La Broquerie	24
Ronald St-Hilaire	La Broquerie	24
Manette Lachance	Saint-Vital	24
Chantal Vielfaure	La Broquerie	23
Maurice Chaput	Sainte-Anne	22
Richard Dumesnil	La Broquerie	22
Kristine Vielfaure	La Broquerie	21
Jude Boulianne Jr.	Sainte-Anne	21
Claude Vielfaure	La Broquerie	20
Ginette Fournier	La Broquerie	20
Maurice Chaput	Sainte-Anne	20
Lorraine Dumesnil	La Broquerie	20
Julie Gagnon	La Broquerie	20
Jean Moquin	La Broquerie	20
Crystal Desrosiers	Vermette	19
Gérald St-Godard	Saint-Jean-Baptiste	19
Maurice Chaput	Sainte-Anne	19
Yvette Mallet	La Broquerie	19
Martin Nolette	Ile-des-Chênes	19
Suzanne Taillefer	La Broquerie	19
Estelle Taillefer	La Broquerie	19
Robert Dumesnil	La Broquerie	19
Edouard Gagnon	La Broquerie	18
Claude Vielfaure	La Broquerie	17
Paul Vielfaure	La Broquerie	17
Donald Normandeau	La Broquerie	17
Louis Tétrault	La Broquerie	16
Patrick Tétrault	La Broquerie	16
Estelle Taillefer	La Broquerie	16
Oscar Gagnon	La Broquerie	16
Paul Gilmore	Saint-Jean-Baptiste	15
André Carrière	La Broquerie	15
Claude Vielfaure	La Broquerie	14
Guy Taillefer	La Broquerie	14
Denis Carrière	La Broquerie	14
Chantal Vielfaure	La Broquerie	13
Gérard Tétrault	La Broquerie	13
Marc Hince	Winnipeg	13
Grant Lazaruk	Steinbach	12
Henry Van de Velde	Steinbach	9
Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	8
Miguel Desrosiers	Winnipeg	7
Denis Vielfaure	La Broquerie	7
Réjean Carrière	La Broquerie	7
Mitch Tétrault	La Broquerie	4
Oscar Gagnon	La Broquerie	4
Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	3
Jeannine Kirouac	La Broquerie	2
Richard Taillefer	La Broquerie	1
Darren Bouchard	La Broquerie	0
Yvette Mallet	La Broquerie	0

Pointage des joueurs en date du 1er mars 1999

1	J. Lafournaise	59ers	6 points
	L. Sanders	Red Wings de Grunthal	7 points
	D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	0 points
	M. Gagnon	Habs de La Broquerie	0 points
2	C. Nagy	Habs de La Broquerie	0 points
	R. Gosselin	59ers	5 points
	R. Clarke	Royals de Saint-Jean	5 points
	M. Dixon	59ers	2 points
3	M. Both	Royals de Saint-Jean	8 points
	R. Lafournaise	59ers	9 points
	R. Hiebert	Red Wings de Grunthal	6 points
	P. Anderson	Habs de La Broquerie	0 points
4	J. Boulianne	Habs de La Broquerie	0 points
	C. Leduchowski	59ers	11 points
	D. Craig	Royals de Saint-Jean	11 points
	A. Paterson	Habs de La Broquerie	0 points
5	M. Gosselin	59ers	10 points
	P. Gauthier	Habs de La Broquerie	0 points
	C. Friesen	North Stars Î-D-C	3 points
	K. Chaloner	North Stars Î-D-C	0 points
6	D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	1 point
	K. Tallaire	Habs de La Broquerie	0 points
	R. Chammartin	Royals de Saint-Jean	10 points
	M. Morin	59ers	5 points
7	D. Senff	Hawks de Saint-Adolphe	2 points
	M. Siwak	Royals de Saint-Jean	10 points
	M. Normandeau	Habs de La Broquerie	0 points
	J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	3 points
8	G. Eastman	North Stars Î-D-C	2 points
	C. Petryna	Habs de La Broquerie	0 points
	C. Pollock	Red Wings de Grunthal	6 points
	T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	0 points
9	P. Saurette	59ers	10 points
	R. Lajoie	Red Wings de Grunthal	5 points
	K. Hooper	Hawks de Saint-Adolphe	3 points
	R. Kihn	Habs de La Broquerie	0 points
10	C. Hebel	Habs de La Broquerie	0 points
	D. Naaykens	North Stars Î-D-C	0 points
	M. Gottfried	North Stars Î-D-C	2 points
	S. Lamonte	Royals de Saint-Jean	0 points
11	R. Desautels	North Stars Î-D-C	4 points
	R. Chaput	Habs de La Broquerie	0 points
	D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	1 points
	G. Gosselin	59ers	6 points

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à **FRANCOFONDS**

***La Liberté* remercie les commanditaires du pool de hockey:**



Radio-Canada
Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h05 Les Oursons volants
6h30 Iris le gentil professeur
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h00 La Vraie Vie
12h00 Le Midi
12h30 Lingo
➤ 13h00 Cinéma: **Avril enchanté** (L)
Deux escrocs en vacances (Ma)
L'Enfant des Appalaches (Me)
Trois fugitifs(J)
Un amour présidentiel r (V)
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Le Monde ce soir RDI
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Omertà, le dernier des hommes d'honneur
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h28 De bouche à oreille
0h58 Fin des émissions

Mardi

16h00 Un cas très spatial
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Le Monde ce soir RDI
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h28 Découverte
➤ 0h30 Cinéma: **Les Amis de Peter.** *É.-U. 1992. Comédie dramatique..*
2h35 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Océane
16h24 0340
16h30 Sur la piste
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Le Monde ce soir RDI
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Christiane Charette en direct
21h00 Radio
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
➤ 23h28 Vues d'ici:**Le Mythe de l'orgasme masculin.** *Can. 1993. Comédie sentimentale.*
1h15 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Le Monde ce soir RDI
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h28 Branché
➤ 23h55 Cinéma: **Le Prince des marées.** *É.-U. 1991. Drame. Ayant accepté de rencontrer la psychiatre de sa soeur suicidaire, un homme est amené à se remémorer un épisode douloureux de son enfance.*
2h30 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Série des aventures
16h24 0340
16h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Le Monde ce soir RDI
19h00 Le Comte de Monte-Cristo
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
➤ 23h28 2000 ans de cinéma: **Christophe Colomb.** *G.-B. 1949. Film d'aventures historiques. Reconstitution des pérégrinations du découvreur Christophe Colomb et des luttes qu'il dut mener pour entreprendre ses expéditions.*
1h40 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h02 Benjamin
7h15 Corinne & Colin
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Souris des villes, souris des champs
8h00 La Bande à Dingo
8h30 Les 101 Dalmatiens
9h00 Couacs en vrac
9h30 Doug
10h00 Princesse Sissi
10h30 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Clan destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Ace Ventura mène l'enquête.** *É.-U. 1993. Comédie. Un détective spécialisé dans la recherche d'animaux est appelé à mener une enquête sur la disparition du dauphin Snowflake, la mascotte de l'équipe de football.*
14h30 On aura tout vu!
15h00 Au cœur de nos vies
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Ce soir
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey
21h00 Le Téléjournal
21h25 Les nouvelles du sport
21h35 Juste pour rire
➤ 22h35 Comédie comédie: **Qui veut la peau de Roger Rabbit.** *É.-U. 1988. Comédie. La vedette des dessins animés Roger Rabbit, mari jaloux de la plantureuse Jessica, est soupçonné d'avoir assassiné celui qui l'a cocufié. Sa femme, qui le croit innocent, engage le détective Eddie Valiant pour démasquer le coupable.*
0h25 Le Clan

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Monsieur Bonhomme
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Arthur
7h40 Fennec
8h05 Kipper
8h35 Kléo
9h00 Timon & Pumbaa
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 La course destination monde
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux dimanches: **Un gars un fille-l'émission spéciale**
21h00 Mini-série: **Le Pollock**
22h00 Le Téléjournal
22h30 Les Nouvelles du sport
➤ 22h55 Ciné-Club. **La Belle Noiseuse.** *Fr. 1991. Drame. Un grand peintre a cessé de créer depuis dix ans. Il avait laissé inachevé un tableau dont sa femme était le modèle.*
1h05 Fin des émissions

La programmation locale de cette semaine est sujette à des modifications en raison du conflit de travail.

TVA TQS

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en Direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Histoire de filles
19h30 KM/H
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Drôle de vidéo
19h00 Le retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Caméra choc
19h00 Diva
20h00 Juliette Pomerleau
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Histoire vraie : **Femme battue.** *É.-U. 1994. Drame psychologique. Après avoir été condamné pour les mauvais traitements qu'il infligeait à sa femme, un psychopathe décide de la kidnapper.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromage
11h00 Tournoi de quilles en équipes
12h00 Infopublicité
13h00 Les ailes de la mode
13h30 Cyber club
➤ 14h30 Ciné-pop: **Un prince à New York.** *É.-U. 1988. Comédie. Pour échapper à un mariage arrangé par son père, un prince africain se rend à New York dans le but de se trouver une épouse.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra : **Max, la menace.** *É.-U.1995. Comédie policière.Un grand dadais accusé à tort de meurtre se fait passer pour un guide auprès d'un groupe de scouts en route pour une expédition en montagne. .*
➤ 19h30 Ciné extra: **Train d'enfer.** *É.-U. 1995. Drame policier. Un policier du métro de New York décide de cambrioler le train blindé qui collecte les recettes de chaque station.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
➤ 22h54 Ciné-Lune: **Le flic de Miami.** *É.-U. 1989. Drame policier. L'enquête qu'effectue un policier sur la mort d'un disciple de Krishna le mène à un criminel ayant commis de nouveaux méfaits à peine sorti de prison.*
0h54 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
13h00 Vision mondiale
➤ 14h00 Ciné-pop: **Danger sous le soleil.** *É.-U. 1994. Film d'aventures. Les exploits de deux aventuriers qui possèdent un bateau équipé de nombreux gadgets.*
16h00 Décibel
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Planète en folie
➤ 19h00 Ciné-dimanche : **Le fanatique.** *É.-U. 1996. Drame psychologique. Un vendeur au tempérament instable décide d'aider son héros, un joueur de baseball, en tuant le rival de celui-ci.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 Le TVA, sports
22h21 Vins et fromages
22h51 Évangélisation 2000
23h21 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 14 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Saint-Hubert, ...

TV5
LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Les prix du Québec (L)
Olympica II (Ma)
Temps d'affaires (Me)
Pas si bête que ça! (J)
Si j'avais les ailes d'un ange (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Olympica II (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h00 Zig zag café
10h00 Polémiques (L)
Sciences 5 (Ma)
Mise au point (Me)
L'hebdo (J)
Temps présent (V)
11h00 Journal de TV5
11h30 Bouillon de culture (L)
Nom de dieux (Ma)
Reflets (Me)
Les splendeurs naturelles d'Europe (J)
Faxculture (V)
12h20 Revue de presse canadienne (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
Outremers (Me)
Comment ça va (J)
Les carnets du bourlingueur (V)
12h45 C'est la vie (L)
13h00 Découverte (V)
13h30 Funambule (L)
Télécinéma (Ma)
Rêves en Afrique (Me)
Alice (J)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 Les pieds sur l'herbe
20h30 L'hebdo
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h45 Les grandes marées
1h15 Télécinéma
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Les prix du Québec
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h15 Grand tourisme
20h35 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 La Soirée des Jutra
23h15 Soir 3
0h15 La vie à l'endroit
01h45 L'hebdo
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 À bon entendeur
20h30 Comment ça va ?
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Ça se discute
1h30 Grand tourisme
1h45 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Habitat traditionnel
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 11 septembre 1973 : le dernier combat de Salvador Allende
19h30 Clip postal
20h00 Baldipata
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Envoyé spécial
1h15 Clip postal
1h45 Nom de dieux
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Fiction : Mandrin
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
23h45 Baldipata
1h15 Tout le monde en parle
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Alice
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Référence
6h30 Visions d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Génies en herbe
9h30 Pas si bête que ça
10h00 Les carnets du bourlingueur
10h30 Rince ta baignoire
11h00 Journal de TV5
11h30 Horizons francophones
12h00 Sport Africa
12h30 Magellan
13h00 Méditerranéo
13h30 Les arts et les autres
14h00 Journal de France 3
14h30 Temps d'affaires
15h00 Funambule
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 La Diva et le Maestro
20h00 Concertissimo
20h30 Paris chic choc
21h00 Festival Franco-ontarien
21h30 Journal belge
22h00 Comme au cinéma
23h30 Soir 3
0h45 Vivement dimanche
1h45 Vivement dimanche prochain
2h15 Fiction : Mandrin
3h15 Magellan
3h45 Paris chic choc
4h15 Télétourisme
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Méditerranéo
5h30 Cap aventure
6h00 À bon entendeur
6h30 Habitat traditionnel
7h00 Sindbab
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Espace francophone
9h30 Kiosque
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h30 Les grandes marées
16h00 Journal suisse
16h30 Les splendeurs naturelles d'Europe
17h30 Festival Franco-ontarien
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Bouillon de culture
20h45 Faxculture
21h30 Journal belge
22h00 11 septembre 1973 : le dernier combat de Salvador Allende
23h15 Télétourisme
23h30 Soir 3
23h45 La Diva et le Maestro
1h45 Cap aventure
2h15 Outremers
3h15 L'écran témoin
4h30 Grand tourisme
4h45 Journal de TV5



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le poin (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
1h30 Trajectoires
2h00 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

Le Canada, une société pour tous les âges

1999

Année internationale des personnes âgées 1999

Échos des aînés

MOT DU PRÉSIDENT



J'ai assisté à la remise d'un chèque pour faire la promotion de l'Année internationale de la personne âgée (AIPA). Darren Praznik, ministre du Secrétariat des services en langue française et ministre de la voirie nous a remis 5 000$ pour faire la promotion de l'AIPA à travers l'année 1999. Nous avons été très heureux de rencontrer le ministre car nous avons pu lui faire part de différents dossiers tels que le financement de notre volet de services aux aînés le volet 55 du CRC. Aussi, nous avons pu sensibiliser le ministre à l'existence de notre Comité consultatif, composé de gens ayant à cœur l'épanouissement de notre communauté dans une population en santé. Il s'est dit prêt à recevoir une délégation de la FAFM pour discuter plus en détails des dossiers et des projets de la FAFM. Ce fut une rencontre très avantageuse pour la FAFM.

Nous désirons remercier tous les aînés de la province qui sont venus fêter le Festival du Voyageur le 15 février dernier. Ce fut un grand succès. CKSB ayant changé son format de programmation, a donné aux aînés la chance de se réjouir de la performance de Bandaline. Marcel Pattyn a fait danser les jeunes et les moins jeunes pendant une partie de l'après-midi. Les aînés étaient invités à se déplacer à la Cabane à Marie-Anne au Club Éclipse '79 pour une exposition d'artisanat.

C'était une première, de dire Augustine Abraham. Ce fut un relais pour démontrer aux étudiants comment se faisaient les choses dans le temps de Marie-Anne Gaboury. Aussi, ce fut un très beau rapprochement entre notre Club Éclipse '79 et les Filles Pionnières. Voilà un autre beau partenariat.

À la prochaine

Armand Guénette,
président de la FAFM

MARS 1999

CITATION SUR LE VIEILLISSEMENT

«Ce n'est pas parce que je suis vieux pommier que je donne des vieilles pommes.»

mot d'un aîné rapporté par
J. Grand'Maison et S. Lefebvre

LE CONSEIL EXÉCUTIF VOUS INFORME

Depuis le 30 juin 1998 et à la suite d'une session d'orientation de la FAFM, le Conseil exécutif de la FAFM a adopté une nouvelle structure. Afin de faciliter le fonctionnement de la FAFM, nous avons adopté la création de comités permanents qui sont les suivants :

- Échos des aînés
- Théâtre des aînés
- Comité consultatif
- Comité économique.

Chaque comité définit sa mission et son fonctionnement. Voici le nouveau venu à la FAFM. Nous sommes heureux de vous présenter les membres du Comité économique : Monsieur Lucien Guénette, président, Gertrude Gagné, Robert Martin, René Toupin, Hélène Bulger et Lucienne Boucher.

Le mandat de ce comité : organiser des levées de fonds pour assurer le fonctionnement de la FAFM, assurer un meilleur service à nos membres et promouvoir le Fonds FAFM. Faites parvenir votre don à Francofonds et spécifier d'acheminer votre don au Fonds FAFM.

Bienvenue à ces nouveaux membres et bonne chance!

Des nouvelles fraîches du Comité consultatif de la FAFM composé de Madame Pat Courcelles, présidente, Maria Chaput, Alfred Monnin, Henri Marcoux, Gérard Tétrault, Adrien Leclerc, Edmond LaBossière et René Toupin. Ce comité a comme mandat de se pencher sur la santé de la population aînée francophone au Manitoba. Il fera des recommandations au Conseil exécutif sur divers déterminants de la santé afin d'assurer un meilleur service aux aînés francophones au Manitoba.

Le Conseil exécutif de la FAFM a passé une motion lors de sa réunion le 24 février dernier que le nombre de conseiller(e) soit diminué à 5 membres. Un amendement à la constitution sera publié en bonne et due forme d'après la constitution de la FAFM. Ceci entrera en vigueur dès le lendemain de l'assemblée générale annuelle le 8 octobre. D'ici là, vous aurez de plus amples renseignements par le courrier qui vous sera transmis par votre président(e) de club.

Dans l'espérance que ces quelques nouvelles vous gardent aux aguets en ce qui concerne les aînés francophones du Manitoba.

DATES À RETENIR

➤ Rencontres en régions

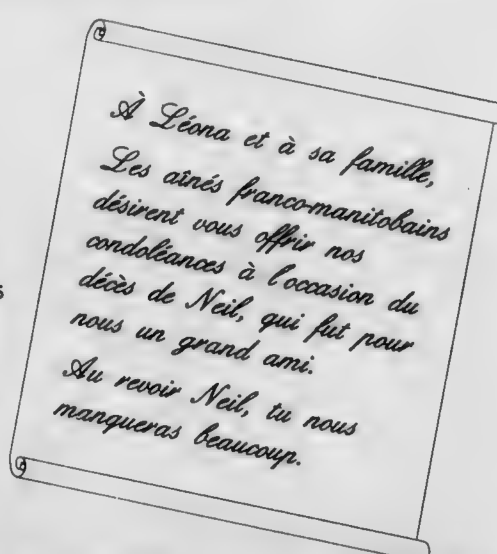
- Club Rendons-nous à Saint-Georges - le 2 mars 1999
- Club Oasis à Saint-Norbert - le 4 mars 1999
- Accueil Colombien - le 9 mars 1999
- Club d'Harmonie de la Villa Youville à Sainte-Anne - le 17 mars 1999
- Club de l'Amitié à La Broquerie - le 25 mars 1999

➤ Tournoi de golf provincial annuel - le 24 juin 1999

JEUNES ET PLUS JEUNES – C'EST L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PERSONNE ÂGÉE!!

En guise de reconnaissance, invitez une personne de 55 ans et plus à venir jouer au golf le 24 juin 1999 au parcours LaVérendrye à La Broquerie. Ceci est une levée de fonds pour la FAFM.

Venez encourager LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS FRANCO-MANITOBAINS!



SAVIEZ-VOUS QUE?

L'apport des aînés

Les aînés fournissent un apport significatif à leur famille et à leur collectivité. Par exemple, 69 % des aînés assurent un ou plusieurs types d'aide à leur conjoint, à leurs enfants et petits-enfants, à leurs amis et au voisinage. Les aînés fournissent aussi, par habitant, les plus importants dons de charité de la population canadienne.

Collectivement, les aînés possèdent un puissant pouvoir d'achat. Leur participation au marché contribue à la stabilité de nombreuses entreprises canadiennes, particulièrement dans le secteur des services. En outre, les aînés contribuent largement à notre économie en payant des impôts sur le revenu, des impôts fonciers et la taxe de vente.

Un parc à la mémoire de Jos Legault

Joseph Legault a beaucoup donné à sa communauté tout au long de sa vie. La Municipalité de Cartier veut aujourd'hui immortaliser sa mémoire en créant un parc à son nom dans son village natal d'Élie.

Pascal DUBÉ

La Municipalité de Cartier prépare des plans pour créer un parc municipal à Élie, afin de commémorer l'ancien préfet, Joseph Legault, décédé le 6 décembre d'un cancer du foi. Préfet de Cartier pendant six ans, Joseph Legault a joué un rôle clé dans l'implantation de la firme Isoboard, dans la venue d'un centre de distribution et de service Caterpillar et dans la création d'un centre de traitement des eaux pour desservir les municipalités de Cartier, Portage-la-Prairie, Saint-François-Xavier et Headingley.

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les conseillers ont formé un comité de trois personnes qui travaillera en collaboration avec la firme Lambert North Group pour la préparation des plans du parc. Mais, comme l'indique l'administrateur de la Municipalité, André Carrière, l'idée d'avoir un parc public dans Élie n'est pas nouvelle.

«Ça fait des années que la Chambre de commerce d'Élie a l'intention de créer un parc, précise-t-il. Avec le décès de Joseph Legault, la Municipalité s'est intéressée de plus près à ce projet en proposant que le parc puisse commémorer notre ancien préfet. C'est pourquoi, sur le comité qui a été créé, on trouve deux membres du conseil municipal et un membre de la Chambre de commerce.»

Le parc serait situé en plein cœur du village d'Élie, près de la voie ferrée. Le conseil municipal souhaiterait le développement d'espaces verts, avec un petit sentier pédestre qui borderait la rivière La Salle.

«Historiquement, Élie était reconnue comme l'endroit où les trains à vapeur s'arrêtaient pour faire le plein d'eau, rappelle André Carrière. Les plus vieux se souviennent sûrement avoir entendu l'expression "the tank" pour désigner le grand réservoir d'eau qu'il y avait à Élie à l'époque. La Chambre de commerce voulait faire revivre une partie de cette histoire du village en aménageant un parc près du chemin de fer.

«On aimerait donc avoir une sorte de parc commémoratif, qui ferait revivre notre héritage tout en célébrant la mémoire de Joseph Legault, poursuit-il. On voudrait un parc avec des plaques historiques, des bancs où les gens pourraient s'asseoir, des fleurs et un petit sentier pour se promener. On veut quelque chose de beau sans que ce soit trop compliqué.»

Archives La Liberté

Le conseil municipal de Cartier veut créer un parc à la mémoire de Joseph Legault.

L'APRÈS-INONDATION

Sainte-Agathe doit-elle payer?

Daniel BAHUAUD

Deux ans après l'inondation du siècle, les résidants de Sainte-Agathe subissent encore les répercussions du désastre et devront probablement débourser pour les travaux de construction de la digue qui protègera le village. La Municipalité de Ritchot, qui s'apprête à emprunter 450 000 $ pour construire cette digue, tiendra des audiences publiques le 18 mars à 19 h 30 au Centre culturel et communautaire de Sainte-Agathe (183 Rue Pembina Trail). Les propriétaires qui vivent à l'intérieur de la digue sont invités à présenter des observations, poser des questions ou faire connaître leur opinion sur le sujet.

Selon une loi provinciale, chaque fois qu'une municipalité fait un emprunt important, elle doit tenir des audiences publiques afin que les résidants puissent discuter du bien-fondé de la dépense.

On se rappellera que la Municipalité a commencé en septembre la constuction de la digue et que le projet, bien que perçu par les résidants comme étant nécessaire, ne fait pas leur bonheur en raison des coûts qu'ils doivent assumer. Les impôts fonciers perçus par la Municipalité dans les limites de la digue augmenteront. Chaque propriétaire devra payer en moyenne 250 $ de plus par année pendant 20 ans, soit 450 000 $ pour totaliser 10 % des 4,5 millions $ recquis pour la construction.

«Il faut avoir une digue, estime un résidant, Louis Robert, qui compte participer à l'audience publique. On ne peut pas prendre de chances. Mais si je voulais vendre ma maison, j'aurais plus de difficulté. Les impôts seront aussi élevés qu'à Winnipeg.»

Pour le résidant et entrepreneur Jeannot Robert, la situation est encore plus urgente. Sur 20 ans, il pourrait payer environ 18 000 $ de plus sur sa maison et ses deux commerces, le Dépanneur Cheyenne et le Centre de service Sainte-Agathe. «C'est une bien grosse pilule à avaler, dit-il. Mais je suis confiant qu'on pourra négocier une nouvelle entente avec les gouvernements.»

Le préfet de la Municipalité, Robert Stefaniuk, abonde dans le même sens. «Il y a encore bien des choses qui peuvent être faites, estime-t-il. Les résidants pourraient s'objecter à l'emprunt; il faudrait alors que le conseil municipal le rejette. En plus, notre entente tripartite avec la Province et Ottawa nous permet de rouvrir les négociations n'importe quand. Le 10 % n'est pas coulé dans le béton. Il pourrait être réduit ou même complètement annulé, tout dépendant des négociations. La partie est loin d'être perdue. Il y a des options.»

Selon Robert Stefaniuk, les élections provinciales, une fois déclarées, pourraient être avantageuses pour la Municipalité. «En ce moment, dit-il, les conservateurs ne disent rien et cherchent à tout prix à éviter la controverse, mais en pleine campagne électorale, nos chances d'arriver à une meilleure entente avec la Province s'amélioreront.»

Les résidants de Sainte-Agathe ont toujours maintenu que l'imposition du 10 % des coûts de construction est sans précédent, et que les autres digues de la vallée de la rivière Rouge, celles d'Emerson, de Saint-Jean-Baptiste, de Morris, et de Saint-Adolphe, par exemple, ont été payées en entier par la Province et le fédéral au moment de leur érection en 1966. En 1980, ces digues ont été consolidées aux niveaux de l'inondation de 1979 et les municipalités ont dû assumer 5 % des coûts de la consolidation.

«Beaucoup de monde, estime un autre résidant, Guy Gagnon, croient que le village a été sacrifié en 1997 pour sauver la ville de Winnipeg. En toute justice, le moindre qui peut être fait, après les difficultés énormes vécues à Sainte-Agathe pendant et après l'inondation, c'est qu'Ottawa et la Province paient la note au complet. Nous avons déjà fait notre part. D'ailleurs, lance-t-il, après la tempête de verglas au Québec et les inondations du Saguenay Lac-Saint-Jean, aucune municipalité n'a eu à payer les coûts du nettoyage. »

L'ACCUEIL COLOMBIEN

est à la recherche d'un(e)

GARDIEN (NE)

Pour répondre aux appels d'urgences des résidents, veiller à la sécurité et les procédures de la maison hors des heures du bureau.

La rémunération est fixe selon les taux en vigueur.

Il sera obligatoire que la personne (ou couple) déménage dans un appartement désigné pour ce travail.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

M. Guy Mao, directeur général
(204) 233-0501
200, rue Masson
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3G1

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

Apprendre et grandir ensemble

CONCIERGE DE SOUTIEN

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 sollicite des candidatures au poste de **Concierge de soutien à l'École Pointe-des-Chênes** :

Heures de travail : **8 heures par jour**
15 h à 24 h
lundi au vendredi

Taux horaire : **11,19 $/heure**

Entrée en fonction : **aussitôt que possible**

Poste permanent à temps plein

Les personnes intéressées enverront leur demande **avant 16 h le vendredi 12 mars 1999** au **Directeur du transport et de l'entretien** :



Monsieur Maurice Chaput
Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Case postale 204
485, Chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-3614

COLLÈGE BÉLIVEAU

296, chemin Speers
Saint-Boniface (Manitoba)
R2J 1M7
Téléphone: (204) 255-3205
Télécopieur: (204) 255-0692

OFFRE D'EMPLOI

Surveillance de 11 h 25 à 12 h 25
au Collège Béliveau
(lundi au vendredi)

Salaire:
11,50 $ à 12,00 $ de l'heure

Pour de plus amples renseignements, composez le 255-3205 et demandez Alain Nault.

OFFRES D'EMPLOI

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

LA DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Nous sommes à la recherche de candidats et de candidates pour remplir les tâches de

moniteurs/monitrices

dans le cadre des programmes suivants :

COURS D'ÉTÉ LANGUE SECONDE (S.L.P.)

Tu devrais :

- avoir au moins une première année universitaire;
- avoir une expérience préalable en animation de groupes;
- posséder une excellente maîtrise de la langue française.

Durée de l'emploi: du 28 juin au 6 août 1999.

CAMPLUS SUR CAMPUS D'ÉTÉ

Tu devrais :

- avoir au moins une première année universitaire;
- avoir une expérience préalable en animation de groupes de jeunes de 6 à 11 ans;
- posséder une excellente maîtrise de la langue française.

Durée de l'emploi: du 21 juin au 27 août 1999 (peut varier selon le poste).

Cela t'intéresse? Soumets ton curriculum vitae et ta lettre d'accompagnement à :

La Division de l'éducation permanente
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489
www.ustboniface.mb.ca

GREFFIER DES JOURNAUX

SALAIRE ANNUEL : de 35,046 $ à 48,077 $

Le titulaire du poste est un employé de L'Assemblée législative et non un fonctionnaire.

Le Bureau du greffier de L'Assemblée législative du Manitoba recherche une personne motivée et bien organisée pour fournir des services de soutien parlementaire à L'Assemblée. Avec un minimum d'encadrement, le titulaire rédige quotidiennement le Feuilleton (ordre du jour) et le Procès-verbal, prépare des documents nécessaires au travail de l'Assemblée, tient les documents officiels de l'Assemblée, effectue de la recherche sur les usages de l'Assemblée et les précédents parlementaires, coordonne la traduction des documents de l'anglais vers le français, et supervise au adjoint. Le greffier des journaux aux comités siège au bureau de la Chambre pendant les séances de l'Assemblée et conseille l'orateur et les députés sur les questions de procédure.

Le candidat retenu aura au moins trois années d'expérience en administration. Il aura démontré qu'il peut exécuter un travail avec exactitude et minutie en respectant des délais quotidiens serrés. Il doit également faire preuve de compétences en gestion du personnel. Le candidat doint être non partisan et capable de résoudre des problèmes. Une connaissance du processus législatif au Manitoba, du traitement de texte, de l'administration budgétaire, ainsi que la maîtrise du français et de l'anglais, seront considérées comme des atouts. Une formation postsecondaire (en gestion des affaires, en bibliothéconomie, en sciences politiques, ou des archives) est suhaitable.

Concours Nº : 01013

Date de clôture : le 15 mars 1999



Envoyer votre demande à :
Service des ressources humaines
Assemblée législative
405, Broadway, bureau 1025
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

GREFFIER DE LA COUR ET PRÉPOSÉ À L'ENREGISTREMENT MAGNÉTIQUE (BILINGUE) – CC1/2

Justice Manitoba - Tribunaux de Winnipeg, Winnipeg. Nº de concours : 04661/99. Échelle de salaire : de 27 423 à 33 854 $. Date de clôture : le 22 mars 1999.

Qualités requises : La personne titulaire aura plusieurs années d'expérience de travail de bureau dans le milieu judiciaire ou des tribunaux. Le fait d'avoir terminé un programme reconnu de criminologie ou un cours menant au titre d'assistant juridique sera un atout. Elle devra démontrer qu'elle a des aptitudes en communication et en relations interpersonnelles, et qu'elle peut faire preuve de jugement et de discrétion dans des situations difficiles, avoir de l'initiative, être bien organisée et pouvoir prendre des décisions de manière autonome. Le fait de pouvoir travailler avec un minimum de supervision est essentiel. La connaissance de la documentation et de la procédure judiciaire est un atout. Elle aura des connaissances de base en dactylographie (30 à 40 mots/min.). Une solide expérience informatique est essentielle et une expérience de travail avec du matériel d'enregistrement (magnétophone à quatre pistes) constitue un atout. L'aptitude à parler clairement et sans erreur, et de bonnes connaissances en grammaire et en orthographe sont essentielles en anglais et en français. La personne titulaire pourrait être amenée occasionnellement à se rendre dans d'autres tribunaux.

Fonctions : La personne remplit les fonctions de greffier de la cour et de préposé à l'enregistrement magnétique au cours des audiences de la Cour provinciale et de la Cour du Banc de la Reine. Les tâches de préposé à l'enregistrement comprennent les suivantes : enregistrer mot à mot ce qui se dit pendant les audiences et enregistrer de manière exacte les actes de procédure. Les tâches de greffier incluent la réception, le marquage et l'inscription de toutes les pièces, la lecture des chefs d'accusation, l'inscription des procès-verbaux, l'assermentation des témoins, l'entrée informatique des documents et des décisions prises. La personne titulaire assure également l'ordre dans la salle d'audience et remplit d'autres tâches connexes. Elle est chargée du suivi de tous les actes de procédure judiciaire et exécute les tâches générales de bureau qui lui sont confiées. Elle aide, au besoin, les membres de la magistrature et de la profession juridique, les policiers et le grand public.

Liste d'admissibilité de 12 mois pour les postes bilingues.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Justice Manitoba
Service des ressources humaines
405 Broadway, bureau 910
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : (204) 945-3764

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

OFFRE D'EMPLOI

Le Village de Saint-Pierre-Jolys est en charge du Centre d'emploi jeunesse du Manitoba pour 1999.

Nous sollicitons présentement les candidatures au poste de directeur(trice) du bureau.

Les candidat(e)s doivent:

- être disponibles le 26 avril 1999 pour commencer la formation;
- être inscrits à plein temps dans un établissement post-secondaire et prévoir retourner aux études l'automne prochain;
- être résident du Manitoba;
- avoir un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule;
- pouvoir s'exprimer en français et en anglais.

Si vous avez les atouts nécessaires, prier de déposer votre candidature avant le vendredi 25 mars à l'adresse suivante:

Suzanne Hébert
Directrice générale
Village de Saint-Pierre-Jolys
C.P. 218
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

LEATHERDALE GARDINER FUNERAL CHAPEL

Secrétaire-réceptionniste bilingue

Leatherdale Gardiner est à la recherche d'une secrétaire-réceptionniste bilingue pour un poste à temps partiel débutant à deux jours par semaine.

Les heures de travail seront de 9 h à 17 h.

L'entrée en fonction se fera immédiatement.

Fonctions:

- agir à titre de réceptionniste (au télephone et en personne);
- être familière avec les logiciels Windows 95, Ami Pro, Lotus 123, Desktop Publishing et Word Perfect 8;
- pouvoir travailler de manière autonome;
- pouvoir s'exprimer couramment en anglais et en français;
- pouvoir dactylographier un minimum de 30 mots à la minute.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 15 mars 1999** à:

Monsieur Doug Blaylock
Directeur général
Leatherdale Gardiner Funeral Chapel
232, rue Kennedy
Winnipeg (Manitoba) R3C 1T1

Téléphone: 949-4878 • Télécopieur: 943-1830

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc

Le programme de santé communautaire Baby First cherche à combler des postes de

visiteur.se.s à domicile

(un poste à temps plein et trois postes à demi-temps)

Baby First est un programme communautaire ayant pour but de promouvoir une croissance saine chez les enfants. Des visiteur.se.s rendent visite aux familles dans le besoin à leur domicile pendant la grossesse et jusqu'à ce que les enfants aient trois ans.

En tant que membre d'une équipe multidisciplinaire, le visiteur ou la visiteuse doit se rendre régulièrement dans les familles identifiées par l'infirmière de santé publique. Parmi ses responsabilités : planifier des activités qui encouragent des rapports positifs et une bonne interaction entre parents et enfants; trouver des moyens pour améliorer la santé et la croissance des enfants; et encourager la famille à mieux utiliser les ressources communautaires. Le visiteur ou la visiteuse à domicile doit aider les familles à se fixer des buts et à faire des plans pour atteindre ces buts.

Compétences requises :

- de solides habiletés en communication interpersonnelle;
- des connaissances de base sur le développement des jeunes enfants;
- la capacité de communiquer avec les organismes offrant des ressources communautaires;
- de l'expérience de travail avec des jeunes enfants et leurs familles;
- la capacité de travailler de façon indépendante et efficace en tant que membre d'une équipe interdisciplinaire;
- un diplôme secondaire ou un certificat de FG;
- un dossier criminel acceptable et une vérification auprès du registre des cas d'enfants maltraités;
- un permis de conduire valide et l'accès à un véhicule;
- la capacité de communiquer en français ou en bas-allemand (sera considéré un atout);

Rémunération : de 7,50 $ à 10,00 $ l'heure, selon les compétences.

Heures de travail flexibles (peut inclure les soirs et les fins de semaine).

Les postes sont situés à Steinbach, Sainte-Anne, Saint-Pierre et Dominion City, Vita, et région de Sprague.

Veuillez remettre votre demande **d'ici le 15 mars 1999** à :

C. LeBleu
Coordonnateur des ressources humaines
South Eastman/Santé Sud-Est Inc.
C.P. 470
La Broquerie (Manitoba)
R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888

Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à nouvel ordre, des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN. Ils sont situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien d'origine, dans les cantons 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien d'origine, et dans les cantons 8, 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien d'origine au Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit à quiconque de circuler dans ce secteur et que toute personne qui désire y avoir accès doit demander l'autorisation expresse du commandant de la base. La section A, qui comprend toute la partie au nord et à l'ouest du chemin Sewell Lake, est un champ de tir pour armes légères utilisé tous les jours. Il est interdit aux motoneiges et aux véhicules tous terrains d'y circuler compte tenu des risques courus pour tout le personnel. Pour obtenir la permission de chasser, on doit présenter une demande à la section des opérations, bâtiment R434, Base des Forces canadiennes Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Vous ne devez pas les ramasser ou les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez être explosif, veuillez aviser la police de votre localité qui prendra les mesures nécessaires pour en disposer.

Il est formellement interdit à toute personne non autorisée de circuler dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le mardi 9 mars 1999
LIEU : Centre communautaire de St-Norbert, 3450, ch. Pembina
HEURE : 16 h 30 - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

Diane M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél. : 986-5414

Paroisse-cathédrale de Saint-Boniface



AIDE-COMPTABLE
à temps partiel
(jusqu'à un maximum de 17,5 heures/semaine)
au bureau de la paroisse-cathédrale.

Tâches:

- tenue de livres;
- entrée des données à l'ordinateur;
- aide à la réception.

Qualifications recherchées:

- bilingue;
- connaissance des logiciels ACCPAC et Excel.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention du gérant de la paroisse **avant le 15 mars 1999.**

Une description de tâches détaillées et disponible sur demande au bureau de la paroisse-cathédrale.

MASSOTHÉRAPEUTE

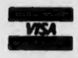
Nous sommes à la recherche d'un(e) massothérapeute certifié(e) pour travailler avec la clientèle à trois cliniques de physiothérapie à Saint-Boniface et Saint-Vital. Tous candidats doivent avoir un plan d'affaires et de marketing pour la promotion de soi dans l'environnement d'une clinique de physiothérapie. Bilinguisme préféré.

Toute personne interessée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae, références et plan d'affaires/marketing à:

Centre de physiothérapie générale et sportive
de Windsor Park
50, boulevard Lakewood
Suite 130
Winnipeg (Manitoba)
R2J 2M6
Télécopieur: (204) 253-0597

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237-4823 (1-800-523-3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

RECHERCHE

GARDIENNE requise pour trois enfants à Churchill, nord du Manitoba. Du 1er mai à la fin novembre. Doit parler français. Références et photo. Contactez Louise. Tél.: (204) 675-8878 ou fax: (204) 675-2647. C.P. 1031, Churchill (Manitoba) R0B 0E0.
618-

RECHERCHE: Immédiatement. Gardien(ne) chez nous, rue Abbotsford, le mardi et jeudi (possiblement lundi au vendredi) pour garçon de 3 ans et fille de 1 an. Composez le 253-3897.
628-

GARDERIE: Une demoiselle avec expérience serait disponible pour garder chez elle au Parc Windsor des enfants âgés de la naissance à 5 ans. Si intéressé s.v.p composez le 257-4847.
633-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. J.M.
634-

À DONNER: Chat mâle blanc Manx et Angora, âgé de 10 mois, vacciné et châtré. Composez le 883-2259.
635-

À VENDRE

À VENDRE: Robes de mariées grandeur 7 à 9 et 11 à 14. Vêtements d'hiver «casuals» et professionnels en réductions. J'accepte présentement des vêtements de printemps et d'été sur rendez-vous. Le Garde-Robe, 561, rue Des Meurons. Tél.: 233-9552. Roselyne.
608-

À LOUER

À LOUER: Appartement non-fumeur, sans animaux au 424, Valade. 450 $ par mois. Comprend buanderie, stationnement et eau. Disponible immédiatement. Pour information: 233-3753.
614-

À LOUER: au 155, Provencher. Espaces de bureau de 830 pi². Disponibles immédiatement. Composez le 233-3753.
615-

DUPLEX À LOUER au 730, Saint-Jean-Baptiste, 3 chambres à coucher. 630 $ par mois, stationnement et chauffage compris. Disponible immédiatement. Pour information 233-3753.
616-

À LOUER: DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. Appartement de 2 chambres à coucher, entrée privée, stationnement, service de buanderie, entreposage. 455 $/mois comprend tous les services sauf l'électricité. Composez le 255-1578.
624-

PROPRIÉTÉ COMMERICALE À LOUER: Zoné C1. Emplacement idéal sur la rue Des Meurons. Édifice avec air climatisé de 770 pi² sur un lot d'environ 120' x 39'. Pour information: 237-8931.
627-

À LOUER: Haut d'un «Quintuplex». 2 chambres à coucher, propre, tranquille. Pas d'animaux. Disponible le 1er avril. 480 $/mois + hydro. Composez le 231-2800.
629-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher avec solarium, entrée privée. Près de l'Hôpital Saint-Boniface et CUSB. Disponible le 1er avril. Chauffage, eau et stationnement compris. 540 $/mois. Tél.: 771-6964.
630-

MAISON À LOUER: rue Saint-Jean-Baptiste. 2 chambres à coucher, sous-sol fini, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et congélateur. Libre le 1er avril. 595 $/mois. Tél.: 256-5517.
631-

À LOUER: 375, Deschambault, appartement d'une chambre à coucher. Chauffage et eau compris. Buanderie. 360 $/mois + électricité. Disponible immédiatement. Composez le 233-3753.
632-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, rue Masson. 400 $/mois comprend stationnement, chauffage et eau. Disponible le 1er avril. Appelez François au 231-5033.
636-

Nécrologies

Roger St-Hilaire



Paisiblement le 11 février 1999 à 23 h 30, Roger a mis fin à sa tranquille mais courageuse lutte contre le cancer. Il manquera beaucoup à son épouse Brenda et ses enfants Andrew, Aimée et Émilie.

Roger laisse dans le deuil ses parents, Joseph et Irène St-Hilaire; ses soeurs : Patricia (René Bazinet), Laraine St-Hilaire, Elaine St-Hilaire (Lucien Desmarais), et Janine Charron (David Maksymchuk); son frère Denis St-Hilaire (Elaine Giasson); ses neveux et nièces : Nicole, Jacques, Nathalie, Daniel, Michelle, Richard, Erik et Dominique; ainsi que de nombreux oncles, tantes et cousins.

Roger est né le 21 décembre 1949 et a grandi sur la rue Aulneau à Saint-Boniface. Il a fréquenté l'école Provencher, puis le Collège Louis-Riel, avant de compléter le programme de travail social au Assiniboine Community College à Brandon. Il a ensuite débuté sa carrière dans le domaine du bien-être des enfants, premièrement avec un poste de travailleur social au Centre Knowles, suivi d'un poste semblable au Manitoba Youth Centre.

Roger et Brenda se sont mariés le 15 juillet 1972. En 1975, ils sont déménagés à Thompson où Roger travaillait pour le ministère de la Santé et des Services communautaires du gouvernement provincial. Au cours des années suivantes, il a relevé plusieurs défis en acceptant divers postes, dont celui de directeur régional par intérim de la région NorMan.

En 1982, après des études supérieures à l'Université de Régina, Roger a travaillé avec des représentants de Manitoba Keewatinowi Okimakinak pour mettre sur pied l'agence Awasis, une organisation contrôlée par ses membres qui offre des services sociaux pour les enfants dans 23 bandes du Nord du Manitoba. Roger a occupé le poste de directeur général de l'agence Awasis jusqu'en 1985.

De retour à Winnipeg, Roger a contribué à la formation de l'agence des services à l'enfance et à la famille du Nord-Ouest. Pendant les cinq années dernières, Roger était superviseur des services à l'enfance et à la famille de Winnipeg, région Est.

En tant que personne dévouée à son propre développement spirituel, Roger avait complété trois années d'études religieuses avec le programme Nathanaël et avait continué sa formation pour devenir diacre.

Roger venait toujours à la défense des gens moins fortunés, et donnait beaucoup de son temps et de son énergie à son église locale et à sa communauté. Il a aidé à mettre sur pied la banque alimentaire et la soupe populaire dans la paroisse de Holy Cross. Pendant dix ans, il a organisé la préparation de centaines de paniers de Noël. Roger a aussi contribué à l'amélioration de sa communauté locale en siègeant au comité de revitalisation de Norwood.

Roger a partagé beaucoup de moments précieux avec des amis, surtout lors de voyages de pêche, de camping et de canotage. Nous nous souviendrons affectueusement de son sens de l'humour et de sa façon d'être attentionnée. Il avait de nombreux intérêts, y compris un talent spécial pour trouver des aubaines lors de ventes bric-à-brac, et il avait le don d'imaginer des projets de « recyclage créatif » qui ne cessaient d'émerveiller sa famille et ses amis.

Nous apprécions les prières, les messes, les nombreuses cartes, les appels et les mots d'encouragement lors de sa mort.

Ceux que nous aimons continuent toujours de nous habiter.

Marguerite Langelier (née Marchessault)

Le 21 février 1999 est décédée Marguerite Langelier (née Marchessault) à l'âge de 88 ans.

Elle laisse dans le deuil son fils George (Odile), petites-filles Lynne McGillivray (Otto), Louise Bonomo (Philippe), Roxane Langelier (ami Phil Watson); ses arrière-petits-enfants: Alexei, Patrick et Natasha Bonomo ainsi que Léo et James McGillivray. Elle laisse aussi dans le deuil trois sœurs: Simone Langelier, Jeanne McCarthy et Madeleine Savard (Napoléon); un beau-frère Marcel Langelier (Frances); ses belles-sœurs Rita Cornet, Solange Corkery, Marie-Ange Marchessault, Alice l'Heureux, Loraine Smetanuk (Gordon) et plusieurs neveux et nièces.

Elle fut précédée par son époux Lionel, trois frères et une sœur.

Les funérailles furent célébrées le mercredi 24 février à 14 h, précédées du visionnement à 13 h 30, dans la Cathédrale de Saint-Boniface.

Les amis qui le désirent peuvent exprimer leur sympathie en offrant un don à une œuvre de charité de leur choix.

La famille désire remercier l'équipe médicale de l'hôpital Saint-Boniface pour le dévouement et les services rendus à notre maman.

La famille exprime sa reconaissance à Mgr Fréchette pour son empressement aux prières, support et paroles réconfortantes aux funérailles.

À la chorale et cousine Hélène McCarthy dans l'exécution de si beaux chants: sincères remerciements.

Au frère Jacques Cornet, o.f.m. qui s'est empressé de coordonner la liturgie et autres. Jacques, tu lui a rendu des témoignages bien mérités à travers cette liturgie.

Notre gratitude s'adresse aussi aux porteuses, aux autres membres des familles et à tous les parents et amis dont le support et la compassion sont inestimables en ces temps de deuil.

Née au printemps 1910, Marguerite ne soupçonnait pas le destin et le vécu que la Providence lui réservait. Elle fut choyée par un style de vie aisée dans son enfance, douée d'une éducation religieuse et musicale dès son jeune âge.

Hélas, ce style de vie fut vite dissipé par la situation de travail et économique instable de la famille.

L'exil dans l'Ouest s'avère pour elle une dure épreuve à laquelle elle doit se soumettre. Ce fut les plus belles années de sa vie.

Elle a dû laisser une culture, des parents, grands-parents avec lesquels des liens inséparables s'étaient créés. Comme l'avait si bien dit sa grand-mère à l'occasion de leur départ pour l'Ouest: «On se reverra au ciel».

Il lui a fallu une grande soumission et une foi intense pour survivre dans un milieu et une culture différents de la sienne, alors qu'elle a dû tout apprendre et acquérir l'autonomie requise pour survivre. À travers ces événéments, elle a pu s'appuyer sur la soumission et la foi héritées de son enfance et sur sa famille, la famille Langelier et sur ses amis.

En 1937, lors d'une visite chez ses parents résidant à La Broquerie se fit un changement de racine pour elle et Léo, qui créent alors d'autres liens avec des familles de l'endroit, suivis d'échanges inestimables de culture, et de services. Ce fut l'établissement de relations et d'échanges avec certaines familles pendant plus de 60 ans. Ces visites et veille des malades et défunts, par exemple, ont sûrement contribué à sa récompense éternelle.

En 1942, par amour, besoin de s'épanouir et don de soi, Marguerite et son mari Lionel adoptent un fils, George. Ce choix en dit beaucoup sur la personnalité de ce couple resté sans enfant.

George a pu grandir exposé à ces valeurs et ce vécu aujourd'hui chargé de souvenirs inestimables à ses yeux. Ce don de soi et d'ouverture aux autres dont Marguerite faisait preuve a également su trouver un chemin dans le cœur d'Odile qui en 1967 s'est jointe à la famille en épousant George.

Plus tard, ces mêmes richesses sont partagées avec ses trois petites-filles devenues très proches. Quand sont apparus les arrière-petits-enfants, l'amour, l'estime et tous les autres dons se sont redéployés tout comme lors de l'enfance de son fils et des petites-filles. Elle confiait un jour ses pensées et se disait prête à retourner au Seigneur mais non sans manifester sa volonté de suivre aussi longtemps que possible l'évolution de ses arrière-petits-enfants, qui lui étaient si chers.

En résumé, notre maman et grand-maman fut pour nous une très grande amie partageant sa joie de vivre, sa foi, sa tendresse et sa culture, qualités qui sauront perpétuer sa présence parmi nous.

La direction des funérailles a été assurée par le salon mortuaire Desjardins, 1(800) 233-4949.

À la mémoire de Juliette Hébert (née Besner)

décédée le 23 février 1999 à l'âge de 95 ans.

Elle laisse dans le deuil dix enfants: Lucille Bacon, Omer Carrière, Yvette Cinq-Mars, Thérèse Bouchard, Viateur Carrière, Aline Turenne, Yolande Derkson, Eugène Carrière, Anita Desmarais et Gérald Carrière.

Elle fut précédée dans la mort par un fils Raymond en 1993.

Mère très bonne, dévouée, généreuse; douce mais ferme.

Sa vie a été un don total et continuel.

Elle nous laisse comme héritage l'exemple de ses vertus, sa patience dans les épreuves et son remarquable esprit de travail et de prières.

Elle a vu la mort venir; elle était prête. Sa mort est celle du juste; le couronnement de sa belle vie.

«Restez unis entre vous», nous disait-elle. «Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés moi-même.»

Les prières furent récitées le vendredi 26 février 1999 à 19 h 30 au Salon mortuaire Desjardins. La messe des funérailles a eu lieu le samedi 27 février à 10 h 30, dans l'église d'Otterburne, présidée par le père Gaëtan Lefebvre, c.s.v. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial d'Otterburne.

La direction des funérailles de Mme Juliette Hébert a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Chronique RELIGIEUSE

LISE HUDON-BONIN
Laïque



Ces femmes que Jésus a mises debout et valorisées!

Lundi prochain, le 8 mars, sera la «journée de la femme». C'est une bien belle occasion qui s'offre à nous de marquer cette journée en rencontrant, dans l'Évangile, quelques femmes dont Jésus a révélé la valeur et la beauté. Nous pouvons nous retrouver dans ces personnes que Jésus a mises debout et valorisées, et célébrer avec elles la grâce et la joie d'être nées femmes!

La société patriarcale dans laquelle Jésus évoluait accordait bien aux femmes le rôle important de mettre des enfants au monde. Mais elles étaient sans paroles, considérées commes inférieures et souvent mises à l'écart. Être femme, dans la culture juive, c'était donc une grande pauvreté... Quelle audace, de la part du juif Jésus, de laisser les femmes venir à lui et l'entourer, de les traiter comme des êtres à part entière et, qui plus est, de les envoyer en mission!

L'épisode de **«la femme courbée»**, dont parle Luc dans son évangile, est un texte fort significatif dans lequel Jésus se fait le promoteur de la dignité de la femme. Il ne s'agit nullement ici de prôner le féminisme, mais de voir l'initiative de Jésus libérant les femmes comme l'un des signes du Royaume. Ce récit relate la guérison par Jésus, le jour du sabbat, d'une femme qui, depuis dix-huit ans, ne pouvait absolument se redresser, tout à fait recroquevillée sur elle-même. (Lc 13, 10-17) Quel symbole! Elle est l'une de ces femmes sans nom et sans valeur qui faisaient partie du peuple juif, et que Jésus vient reconnaître et délivrer. Il lui donne le beau nom de «fille d'Abraham», la mettant ainsi au rang d'égalité avec tous ses frères juifs, déjà bien identifiés comme fils d'Abraham. Debout, cette femme reconnue dans son être même, rend gloire à Dieu! Car c'est bien Lui qui agit. Le fait que cette guérison survienne le jour du Seigneur authentifie l'envoyé de Dieu venu libérer tous les captifs. Elle a sans doute démontré sa joie comme «fille de Sara», oui Sara la fofolle, dont le rire clair avait jailli en apprenant qu'elle aurait un enfant malgré l'âge avancé de son Abraham! Comme Dieu rend porteur de vie! Il nous veut debout, manifestant la joie et la liberté en plénitude!

Une autre femme a attiré davantage l'attention, c'est **«la pécheresse»**. Marie-Madeleine, cette Marie de Magdala, vous savez, la prostituée qui avait osé entrer chez le pharisien Simon où Jésus avait été invité à manger, et qui avait versé un flacon de parfum sur les pieds de Jésus. (Lc 7, 36-50) Quelle audace de la part d'une paria de se présenter ainsi en public, bravant le mépris qui l'attendait! Cette femme n'a peut-être pas de vertu aux yeux des gens, mais ce qui se passe en elle est seul connu de Jésus qui perçoit le changement qui s'opère dans son coeur. Il la laisse faire, au grand dam des «purs» présents dans la maison, qui se sentent exclus de cette relation privilégiée entre Jésus et cette femme. Cette dernière n'est pas définie par son péché, mais par sa démarche de foi. Ce qui compte aux yeux de Dieu, c'est l'ouverture du coeur. Et ce sera à cette même Marie que le Christ apparaîtra pour la première fois après sa Résurrection. Il la chargera de la plus belle des missions, soit celle d'annoncer la Bonne Nouvelle de sa Résurrection aux apôtres! Oui, Marie-Madeleine, celle-là même dont on jugeait amplement les intentions a été choisie comme intermédiaire entre Dieu et l'humanité. Elle a été envoyée par Dieu révéler la foi aux hommes. Il y a tant encore à découvrir sur cet appel des femmes au service du monde et de l'Église!

Et il y a encore **«la Samaritaine»**, doublement rejetée parce qu'elle était païenne et qu'elle avait cinq maris différents. Cette femme se rend au puits de Jacob. (Jn 4, 5-42). Elle ne s'attend pas à ce que l'homme assis sur la margelle brise l'interdit et ose entrer en tête à tête avec elle, l'étrangère. Jésus l'apprivoise. Il en sait long sur la soif d'amour qui tenaille cette femme. Il la rejoint au creux de ses insatisfactions en lui révélant le sens véritable du désir qui l'habite. Car il y a au fond de son coeur une source jaillissante, mais avant de pouvoir y puiser, elle doit saisir ce qui la pousse à errer «d'aventure en aventure» (comme Brel le chantait!) sans jamais toucher l'essentiel. Elle se sent comprise. Le regard d'amour posé sur elle la rend réceptive au don de Dieu et lui fait entrevoir le chemin de la libération. Et c'est à cette femme seulement que Jésus révèle explicitement qu'il est le Messie. Jésus la confirme de façon spéciale, et elle devient pour les autres source de vie et annonciatrice du Sauveur du monde. Comme les femmes occupent une place spéciale, unique, dans le coeur de Dieu! Il les accueille comme elles sont, libère la vie en elles, et les rend participantes au mystère du salut.

Il y a d'autres belles pages d'Évangile. Mais l'essentiel est de dégager l'attitude de Jésus envers toute personne: l'accueillir dans ce qu'elle est afin de lui permettre de découvrir au fond d'elle-même une source divine, inépuisable d'espérance, d'amour et de vie, à répandre en cascade sur notre monde! Si la journée du 8 mars nous permet de prendre conscience de cela, elle vaut la peine d'être célébrée en grand!

VIOLENCE CONJUGALE

Briser l'isolement

Bon nombre de femmes victimes de violence conjugale ont peur de ce qu'il pourrait leur conjoint violent. Une situation qui rend difficile le travail du centre pour femme Pluri-elles qui offre un programme pour femmes violentées.

Pascal DUBÉ

Les femmes aux prises avec la violence conjugale vivent dans le silence, la peur et l'isolement, une situation extrêmement difficile dont elles ont du mal à se sortir. C'est justement pour leur venir en aide que Pluri-elles a mis en place l'automne dernier un nouveau programme de jumelage où chaque femme en situation de violence est jumelée à une femme qui a déjà vécu une réalité semblable.

Le hic, découvre aujourd'hui Pluri-elles, c'est que malgré toute la bonne volonté de l'organisme et des bénévoles, l'isolement des francophones victimes de violence est tel qu'on a du mal à les rejoindre. Résultat: Pluri-elles a du mal à recruter des participantes pour son programme.

«Nous n'avons pas de moyens pour joindre ces personnes, explique la coordonnatrice du projet, Anne-Marie Bellemare. On a les bénévoles qui vont servir de personnes aidantes, on a le conseil d'administration qui va gérer le projet, il ne nous manque que les participantes. Je sais cependant que cette situation n'est pas extraordinaire puisque les responsables du projet en Ontario ont eu le même problème de recrutement.

«La difficulté est de briser l'isolement dont sont victimes les femmes qui vivent dans un milieu violent, précise-t-elle. C'est difficile pour nous de leur passer l'information. Les femmes ont aussi peur de la réaction de leur conjoint et préfèrent endurer la situation.»

Ayant vécu dans un milieu familial violent, Denise (nom d'emprunt pour des fins de confidentialité) comprend bien la peur des femmes vivant cette situation. Elle les invite cependant à faire le premier pas en téléphonant à un centre de ressources.

«Si pour nous, faire un téléphone semble un geste innocent, pour ces femmes, il s'agit d'une marche énorme à monter, explique Denise. Notre vie est tellement contrôlée qu'on ne sait même pas ce qui se passe à l'extérieur. Dans mon cas, mon mari allait jusqu'à vérifier le niveau d'essence dans la voiture pour savoir si j'étais sortie. À un certain point, on vient à croire que nous méritons ce qui nous arrive.

«L'élément déclencheur pour moi, dit-elle, a été le jour où il a refusé de me donner de l'argent pour que je puisse acheter des couches à mes enfants. Il me suis dit que moi je pouvais endurer ce qu'il me faisait subir, mais je ne voulais pas que mes enfants souffrent à cause de cette situation. Il faut que la personne soit prête à faire ce qu'il faut pour que la situation change. Si elle n'en est pas convaincue, elle risque de retomber dans le même cercle vicieux un jour ou l'autre.»

Il y a plus de trois ans que Denise est sortie de son foyer. Elle est toujours en contact avec Pluri-elles où elle obtient des services de consultation depuis plus de 18 mois. Aujourd'hui, elle fait partie des statistiques «dans la colonne de celles qui s'en sont sorties» comme elle le dit si bien.

«On a peur de savoir quelle sera la réaction de notre conjoint si jamais il l'apprenait, mais ça peut aussi être une question de vie ou de mort, mentionne Denise. Je me rappelle d'un jour où j'ai téléphoné à la police pour qu'ils viennent me chercher parce que mon mari avait défoncé le mur à six reprises. Je ne croyais jamais devoir en arriver là, mais je n'avais plus le choix.

«Je peux comprendre que certaines femmes ne veulent pas téléphoner chez Pluri-elles parce qu'elles pensent qu'il n'y a que les femmes qui ont des problèmes qui vont là, affirme-t-elle. Il n'y a pas que Pluri-elles qui peut vous aider. Il y a d'autres centres pour femmes, la police, les lignes d'aide sans frais. Je te le dis: si tu viens de manger une volée, tu as le droit d'appeler 9-1-1 pour te plaindre. Mais les femmes doivent bien comprendre que si elles n'appellent pas, personne ne pourra aller les aider.»

Archives La Liberté

Anne-Marie Bellemare: un appel à Pluri-elles n'engage à rien.

«Notre but, c'est d'aider, ajoute Anne-Marie Bellemare de Pluri-elles. Un appel ne vous engage à rien. On peut tout faire "en cachette" s'il le faut. Les personnes qui connaissent quelqu'un qui subit de la violence peuvent aussi nous appeler pour qu'on puisse tenter d'aider. Mais on ne peut rien faire avant que la personne ait décidé elle-même de s'en sortir.»

Les personnes victimes de violence peuvent téléphoner sans frais au 1-800-326-3431 pour un service de consultation disponible 24 h par jour. Pour en savoir plus sur le programme offert par Pluri-elles, appelez Anne-Marie Bellemare au 233-1735.



À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste

EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT

WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889-7298

et

POLO PARK VISION CENTRE
774-4111

SERVICES



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

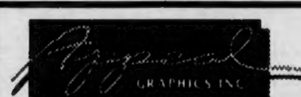
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au 433-7257

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach Tél.: 326-1351



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735

SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Connelly

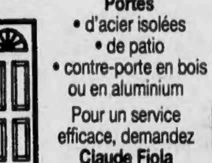
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051


autopac


SERVICES

Dominion
Window & Door ltd.
FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES





Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium

PVC, en bois ou en aluminium





Pour un service efficace, demandez **Claude Fiola** co-propriétaire

ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334-4984
1948, rue Main

Membre de: **Better Business Bureau**

DW

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée

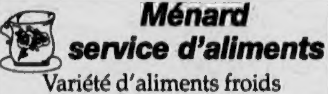
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**

ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

针灸药



MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 942-0950


Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Cet espace est à votre disposition

EXPERTS-CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO
BDO Dunwoody SRL

Services de consultations en affaires

5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
Courrier électronique:
gchaput@winnipeg.bdo.ca

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 926-7204

VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Marc Rivard, CA 926-7222
Pamela Dupuis, CA 926-7240
Elizabeth Maw, CA 926-7213

EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 926-7210

FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA, CFP 926-7202
Georges Picton, CGA 926-7205

PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 926-7215

INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 926-7241

RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP 926-7220

JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE 926-7214

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

Raymond Simard, président, B.A., B. Comm.
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ *Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba*

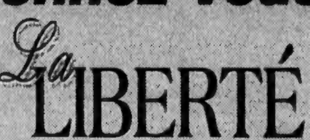
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher

Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Saint-Vital*

Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28,50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4